Nº 11-633-X au catalogue — Nº 1
ISBN 978-0-660-05561-9

Études analytiques : méthodes et références

Taux d'embauche et de mise à pied selon la région économique de résidence : qualité des données, concepts et méthodes

par René Morissette, Wen Ci, et Grant Schellenberg

Date de diffusion : le 27 juin 2016

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Taux d'embauche et de mise à pied selon la région économique de résidence : qualité des données, concepts et méthodes

par

René Morissette, Wen Ci et Grant Schellenberg
Division de l´analyse sociale et de la modélisation
Statistique Canada

11-633-X Nº 001

ISBN 978-0-660-05561-9

Juin 2016

Études analytiques : méthodes et références

Les documents de cette série traitent des méthodes utilisées pour produire des données qui seront employées pour effectuer des études analytiques à Statistique Canada sur l'économie, la santé et la société. Ils ont pour but de renseigner les lecteurs sur les méthodes statistiques, les normes et les définitions utilisées pour élaborer des bases de données à des fins de recherche. Tous les documents de la série ont fait l'objet d'un examen par les pairs et d'une révision institutionnelle, afin de veiller à ce qu'ils soient conformes au mandat de Statistique Canada et qu'ils respectent les normes généralement reconnues régissant les bonnes pratiques professionnelles.

Les documents peuvent être téléchargés gratuitement de www.statcan.gc.ca.

Table des matières

Résumé 5

1 Introduction 6

2 Sources de données 7

3 Région économique de résidence 8

4 Comparaison entre la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et le Recensement de 2006 9

5 Indicateurs 11

6 Précision des indicateurs 16

7 Conclusion 17

8 Tableaux et graphiques 18

Annexe 1 : Indicateurs du marché du travail selon la région économique actuellement disponibles dans CANSIM 48

Annexe 2 : Liste par numéro des régions économiques 49

Bibliographie 51

Résumé

Chaque année, des milliers de travailleurs perdent leur emploi parce que des entreprises réduisent la taille de leur effectif en réaction à la concurrence croissante, aux changements technologiques, à l'évolution de la structure des échanges et à de nombreux autres facteurs. En revanche, des milliers de travailleurs commencent un emploi auprès d'un nouvel employeur du fait que de nouvelles entreprises entrent dans un marché de produits et que les entreprises existantes prennent de l'expansion ou remplacent des employés qui viennent de partir. Ce processus de redistribution des travailleurs entre les employeurs est généralement considéré comme contribuant à la croissance de la productivité et à l'augmentation des niveaux de vie. Afin de mesurer le processus de redistribution de la main-d'œuvre, des indicateurs du marché du travail, comme les taux d'embauche et les taux de mise à pied, sont nécessaires. En réponse à la demande croissante de données infraprovinciales sur le marché du travail, et profitant d'ensembles de données administratives uniques, Statistique Canada produit des données sur les taux d'embauche et les taux de mise à pied selon la région économique de résidence. Le présent document décrit les sources de données, les questions conceptuelles et méthodologiques ainsi que d'autres questions relatives à ces deux indicateurs.

1 Introduction

La demande d'information sur le marché du travail aux niveaux géographiques infraprovinciaux provient de nombreux intervenants. L'information sur les marchés du travail locaux éclaire les discussions concernant l'état de l'économie canadienne ainsi que les défis et possibilités auxquels font face les entreprises et les particuliers dans des régions déterminées.

Les fichiers de données administratives, comme ceux comprenant les enregistrements des Déclarations de revenus T1 et des États de la rémunération payée (feuillet T4), sont des sources utiles d'information dont on peut tirer des données sur le marché du travail pour de petites régions. Ces fichiers comprennent les nombreuses observations nécessaires pour générer des estimations fiables pour les petites régions, ainsi que les données sur le code postal nécessaires pour organiser ces estimations en régions géographiques infraprovinciales.

Les données de plusieurs fichiers de données administratives ont servi à créer les taux d'embauche et les taux de mise à pied pour 69 régions économiques au Canada.

Le présent document décrit les sources de données, les questions conceptuelles et méthodologiques ainsi que d'autres questions relatives à ces deux indicateurs.

Comme les données infraprovinciales disponibles dans les ensembles de données mentionnés précédemment ont trait au lieu de résidence, les indicateurs du marché du travail abordés dans le présent document sont définis à l'échelon de la région économique de résidence, plutôt que de la région économique d'emploi. Ainsi, les indicateurs permettront de mieux comprendre **les résultats qu'obtiennent les résidents d'une région économique donnée sur le marché du travail canadien** plutôt que **la façon dont l'économie de leur région se comporte par rapport à d'autres marchés du travail locaux**. Les lecteurs doivent garder cette distinction en tête tout au long du présent document.

2 Sources de données

Les indicateurs du marché du travail décrits dans le présent document sont estimés à partir d'un sous-ensemble de fichiers de données administratives couplées tirées de la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE). La BDCDEE comprend des renseignements sur toutes les entreprises au Canada qui ont produit une Déclaration de revenus des sociétés T2, délivré un État de la rémunération payée T4 (feuillet T4) ou produit un formulaire PD7 (Relevé de compte de retenues à la source courantes) pour l'Agence du revenu du Canada, ainsi que des renseignements sur les travailleurs rémunérés qu'elles emploient. Les fichiers de données administratives utilisés pour élaborer les indicateurs du marché du travail pour les régions économiques de résidence au Canada sont les suivants :

- **Fichier maître des particuliers T1 (FMPT1) de l'Agence du revenu du Canada :** Données sur les caractéristiques démographiques et financières des particuliers tirées des dossiers de l'impôt T1;
- **Relevés T4 de l'Agence du revenu du Canada :** Données relatives à l'emploi sur les revenus d'emploi et le montant de rajustement de pension tirées des relevés T4;
- **Relevés d'emploi (RE) d'Emploi et Développement social Canada :** Données relatives à l'emploi concernant la raison de la cessation d'emploi;
- **Fichier de microdonnées longitudinales des comptes nationaux (FMLCN) :** Le FMLCN, élaboré et mis à jour par Statistique Canada, comprend des données sur l'emploi dans les entreprises au Canada (tant constituées en société que non constituées en société) qui délivrent un feuillet T4 à un ou plusieurs employés à des fins fiscales. Ce fichier est utilisé pour déterminer la redistribution des travailleurs entre les employeurs[1].

Les indicateurs sont fournis pour la période de 2003 à 2011.

Quelques concepts : employés, travailleurs, salaires et traitements, et rémunération

Dans le présent document, les termes « employés » et « travailleurs rémunérés » sont utilisés de façon interchangeable et désignent les personnes qui occupent au moins un emploi rémunéré à un moment donné de l'année t, mais qui n'ont pas de revenu découlant d'un travail autonome pendant cette même année[2]. Le terme « travailleurs » comprend à la fois les employés et les travailleurs autonomes. Les travailleurs autonomes sont définis comme les personnes qui ont un revenu découlant d'un travail autonome au cours de l'année t, peu importe si elles ont aussi un revenu d'emploi d'un emploi rémunéré. La rémunération annuelle est égale aux salaires et traitements annuels, plus le revenu net d'un travail autonome.

1. Comme l'indique Rollin (2014, p. 306) : « Le FMLCN relie les entreprises qui déclarent des données dans les principaux fichiers administratifs des entreprises, c'est-à-dire des données relatives à l'effectif, à l'impôt sur le revenu des sociétés, aux taxes sur les produits et services, ainsi qu'aux exportations et aux importations. Pour créer une base de données exhaustive, ces données ont été couplées par l'entremise du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada, celui-ci fournissant la structure centrale décrivant les entreprises et comprenant d'autres caractéristiques d'entreprises clés, comme l'industrie et la nationalité des propriétaires. »
2. Lorsque les statistiques portent sur une semaine de référence donnée, les termes « employés » et « travailleurs rémunérés » sont utilisés de façon interchangeable et désignent les personnes qui ont au moins un emploi rémunéré, mais qui ne sont pas des travailleurs autonomes, pendant cette semaine.

3 Région économique de résidence[3]

Une région économique (RE) est constituée d'un groupe de divisions de recensement (DR) entières (sauf pour un cas en Ontario) qui est créé à titre d'unité géographique normalisée et sert à l'analyse de l'activité économique régionale. La région économique est suffisamment petite pour permettre une analyse à l'échelle régionale, mais suffisamment grande pour que l'on puisse diffuser une vaste gamme de statistiques ayant fait l'objet d'un contrôle de confidentialité.

Les régions sont fondées sur les travaux de Camu, Weeks et Sametz (1964). Au départ, les limites des régions ont été tracées de façon que les ressemblances des caractéristiques socioéconomiques à l'intérieur des régions soient portées au maximum, mais que celles entre les régions soient réduites au minimum. Par la suite, les régions ont été modifiées pour prendre la forme de comtés, qui définissent la zone d'influence d'un grand centre urbain ou d'une région métropolitaine. Finalement, les régions ont été établies pour tenir compte des changements des limites des DR et des besoins des autorités provinciales.

Une RE est une région géographique plus petite qu'une province, sauf dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard et des Territoires du Nord-Ouest. La RE est constituée de groupes de DR entières, sauf pour un cas en Ontario, où la ville de Burlington, qui fait partie de la division de recensement de Halton (DR 35 24), est exclue de la RE de Toronto (RE 35 30) et est incluse dans la RE de Hamilton–Niagara Peninsula (RE 35 50), qui comprend l'ensemble de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Hamilton.

Les RE peuvent être des régions économiques ou administratives, ou encore des régions de planification. Au Québec, les RE sont désignées en vertu d'une loi (*les régions administratives*). Dans toutes les autres provinces, elles sont établies conformément à une entente entre Statistique Canada et la province en question.

Les indicateurs du marché du travail compris dans le présent document sont fondés sur des RE de résidence de particuliers. Les RE de résidence de particuliers sont établies à partir des données de code postal figurant dans les dossiers de l'impôt T1. Les codes postaux des dossiers de l'impôt T1 servent à déterminer la RE de résidence des particuliers autour du mois de décembre de l'année $t+1$, c'est-à-dire au moment où le FMPT1 est créé[4].

Comparaison entre la région économique de résidence et la région économique de travail

Comme il est indiqué précédemment, la RE de résidence désigne le lieu où les Canadiens vivent, et non pas celui où ils travaillent. Certains résidents de la RE « a » (p. ex., Laval) peuvent être employés dans la RE « b » (p. ex., Montréal); de même, certains résidents de la RE « b » peuvent être employés dans la RE « a ». Le Recensement de 2006 comprend des renseignements à ce sujet, étant donné que l'on a demandé aux répondants du questionnaire détaillé où ils avaient

3. Pour plus de renseignements, voir la *Classification géographique type (CGT) de 2011 – Volume 1. La classification* de Statistique Canada (http://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/cgt/2011/index).
4. Un code postal de rechange, associé à l'adresse la plus à jour dont dispose l'Agence du revenu du Canada pour le contribuable au moment où le dossier de l'impôt T1 fait l'objet d'une cotisation (généralement au plus tard deux semaines après la date de production) est disponible pour certaines années. À partir des données pour 2011, diverses statistiques (salaires et traitements annuels moyens, salaires et traitements annuels médians, taux de mise à pied permanente, taux de migration intraprovinciale) ont été calculées à l'échelon de la région économique, à partir : a) du code postal mesuré autour de décembre de l'année $t+1$, b) du code postal de rechange. Pour toutes les statistiques, les coefficients de corrélation de Pearson entre les estimations fondées sur le premier code postal et celles fondées sur le code postal de rechange totalisaient 0,995 ou plus. Cela laisse supposer que les résultats fondés sur le code postal mesuré autour de décembre de l'année $t+1$ correspondent étroitement à ceux qu'on obtiendrait au moyen du code postal de rechange.

travaillé pendant la semaine de référence du recensement (c.-à-d. la semaine précédant le 16 mai 2006) ou, s'ils n'étaient pas occupés cette semaine-là, à quel endroit était situé leur emploi le plus long au cours de l'année précédente.

Dans le tableau 1, on sélectionne des personnes âgées de 18 à 64 ans qui étaient employées comme travailleurs rémunérés au cours de la semaine de référence du recensement. Le tableau montre le pourcentage d'entre elles qui travaillaient dans leur RE de résidence à ce moment-là. Globalement, 91 % de ces employés travaillaient dans leur RE de résidence.

Cette moyenne masque des différences importantes entre les RE. Même si 9 résidents sur 10 de Montréal travaillaient à (dans la RE de) Montréal, pas plus de 4 résidents de Laval sur 10 travaillaient à (dans la RE de) Laval. De même, alors que 94 % des résidents d'Ottawa travaillaient à Ottawa, moins des deux tiers des résidents de l'Outaouais travaillaient dans l'Outaouais. Dans 52 RE sur 69, 90 % ou plus des personnes occupées travaillaient dans leur RE de résidence. Ces RE représentent 77 % de la population des personnes occupées. Ainsi, pour la majorité des RE et des résidents, le concept de RE de résidence est étroitement lié au concept de RE d'emploi.

Néanmoins, il est important de souligner le fait que, dans certains cas, la plupart des résidents travaillent à l'extérieur de leur RE de résidence. Cela fait ressortir l'importance de rappeler aux utilisateurs des données que les indicateurs du marché du travail fournis permettront de mieux comprendre **les résultats qu'obtiennent les résidents d'une RE donnée sur le marché du travail canadien** plutôt que **la façon dont l'économie de leur région se comporte par rapport à d'autres marchés du travail locaux**.

4 Comparaison entre la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et le Recensement de 2006

Étant donné que les taux d'embauche et les taux de mise à pied seront calculés à l'échelon de la RE de résidence, une question clé se pose, à savoir si les résultats de la BDCDEE sont représentatifs de la population de chaque RE. Afin d'avoir une idée sur la question, les résultats de la BDCDEE sont comparés à ceux du Recensement de la population de 2006[5]. Plus précisément, un échantillon d'employés (personnes qui étaient âgées de 18 à 64 ans en 2005 et qui avaient des salaires et traitements positifs, mais aucun revenu d'un travail autonome cette même année) est sélectionné à partir des deux sources de données. Comme le FMPT1 utilisé dans la BDCDEE ne comprend pas les déclarants retardataires et, étant donné que ces derniers représentent environ 5 % de tous les déclarants (Messacar, 2014), on peut s'attendre à ce que les estimations découlant de la BDCDEE soient inférieures d'environ 5 % à celles découlant du Recensement de 2006.

Estimations de l'emploi

Cela est effectivement le cas. L'échantillon découlant de la BDCDEE comprend 13 353 124 personnes, qui représentent 95 % de l'estimation correspondante (pondérée) obtenue à partir du Recensement de 2006 (14 029 879). Le tableau 2 compare, pour chaque RE, le nombre d'employés âgés de 18 à 64 ans en 2005, mesuré à partir de la BDCDEE, avec l'estimation correspondante tirée du Recensement de 2006. Dans 40 des 69 RE de résidence,

5. Comme l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 était volontaire, la comparaison des données de la BDCDEE et de l'ENM pourrait poser problème. En raison des limites de taille d'échantillon et des différences de concepts, l'Enquête sur la population active et l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) ne conviennent pas aussi bien que le Recensement de 2006 pour fournir des comparaisons des répartitions selon l'âge et le sexe ou des estimations de la rémunération annuelle à l'échelon de la RE.

les estimations découlant de la BDCDEE se situent à plus ou moins 4 % de celles du Recensement. Les estimations découlant de la BDCDEE se situent à plus ou moins 6 % des estimations du Recensement de 2006 dans 53 des 69 RE, et à plus ou moins 8 % des estimations du recensement dans 62 des 69 RE de résidence. Les estimations à partir de la BDCDEE représentent moins de 90 % des estimations du recensement dans trois RE de résidence (graphique 1), la totalité d'entre elles, sauf une, se trouvant dans la partie nord de chaque province concernée.

Sexe et groupes d'âge

Dans le tableau 3, on compare la proportion de femmes dans les échantillons des deux ensembles de données. Dans 63 des 69 RE, la proportion de femmes dans les deux échantillons se situe à plus ou moins un point de pourcentage. Parmi les six régions qui restent, quatre sont situées au Nunavut ou dans la partie nord de la province concernée (p. ex., Nord du Québec, Nord du Manitoba et Nord de la Saskatchewan). Globalement, la représentation des femmes est très similaire dans les deux ensembles de données (graphique 2).

Dans le tableau 4, on compare les répartitions par âge obtenues à partir des deux ensembles de données pour les hommes. Sauf pour Yorkton–Melville et Prince Albert (les deux situés en Saskatchewan), l'écart absolu moyen entre les estimations du pourcentage d'hommes dans un groupe d'âge donné (18 à 24 ans; 25 à 34 ans; 35 à 44 ans; 45 à 54 ans; 55 à 64 ans) obtenues à partir de la BDCDEE et du Recensement de 2006 se situe généralement à deux points de pourcentage ou moins des proportions de base, qui varient entre 14 et 25 points de pourcentage à l'échelle nationale[6]. Comme le montrent le tableau 5 et les graphiques 3 et 4, des tendances assez similaires sont observées pour les femmes.

Pris ensemble, les tableaux 3 à 5 montrent que les répartitions des employés selon l'âge et le sexe, définies à l'échelon de la RE, sont généralement très similaires dans les deux ensembles de données.

Salaires et traitements annuels

Dans le tableau 6, on compare les salaires et traitements annuels moyens, les salaires et traitements annuels médians et le pourcentage de personnes gagnant au moins 100 000 $ en salaires et traitements dans les deux ensembles de données[7]. À l'échelle nationale, les salaires et traitements moyens et les salaires et traitements médians dans la BDCDEE sont respectivement de 1,8 % et 4,1 % plus faibles que ceux découlant des données du Recensement de 2006.

Les salaires et traitements moyens se situent à plus ou moins 4 % les uns des autres dans environ les deux tiers (48 sur 69) des RE de résidence, et à plus ou moins 5 % dans 56 des 69 régions.

Les salaires et traitements médians estimés à partir de la BDCDEE et du Recensement de 2006 se situent à plus ou moins 4 % les uns des autres dans 24 des 69 RE de résidence et à plus ou moins 5 % dans 37 des 69 régions.

À l'échelle nationale, le pourcentage des personnes gagnant au moins 100 000 $ est environ le même dans le Recensement de 2006 et dans la BDCDEE, soit 4,0 % et 3,9 % respectivement.

6. L'écart absolu moyen correspond en moyenne (parmi les cinq groupes d'âge examinés) aux différences absolues entre les deux ensembles de données dans le pourcentage de personnes observé dans un groupe d'âge donné.
7. Lorsque l'on utilise la BDCDEE, les salaires et traitements annuels au niveau de la personne sont calculés en additionnant la rémunération de tous les relevés T4 observée pour une personne donnée. Lorsque l'on utilise les données du Recensement de 2006, les salaires et traitements annuels sont obtenus à partir des dossiers fiscaux T1 ou des réponses des répondants. Environ 80 % des répondants du Recensement de 2006 ont donné accès à leurs dossiers fiscaux. Voir *Guide de référence sur le revenu et les gains, Recensement de 2006* de Statistique Canada (http://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/cgt/2011/index).

À l'intérieur des RE de résidence, les proportions de personnes gagnant au moins 100 000 $ se situent à plus ou moins 0,2 point de pourcentage les unes des autres dans 54 des 69 RE, ce qui représente une différence de 10 % ou moins dans 50 d'entre elles.

Les différences dans les salaires médians et les salaires moyens examinés précédemment sont représentées sous forme schématique dans les graphiques 5 et 6. Un écart mérite d'être souligné. En effet, même si les estimations des salaires et traitements moyens effectuées à partir de la BDCDEE et du Recensement de 2006 diffèrent d'environ 10 % pour le Nunavut, l'estimation de la rémunération médiane pour ce territoire produite à partir de la BDCDEE est d'environ 27 % plus faible que celle produite à partir du Recensement de 2006.

Pour la production des indicateurs du marché du travail à l'échelon de la RE, la question clé est de déterminer si les différences entre les régions dans la rémunération observées dans les données du Recensement de 2006 se retrouvent aussi dans la BDCDEE. Cela est effectivement le cas. Le coefficient de corrélation de Pearson utilisant les deux sources de données est de 0,992 pour les salaires et traitements moyens, de 0,978 pour les salaires et traitements médians, et de 0,996 pour le pourcentage de personnes gagnant au moins 100 000 $ (tableau 7). Ainsi, les RE qui affichent des salaires et traitements annuels (médians ou moyens) relativement importants dans les données du Recensement de 2006, affichent aussi des salaires et traitements relativement importants dans les données de la BDCDEE (graphiques 7 à 9).

Dans l'ensemble, les tableaux 2 à 7 montrent que la BDCDEE produit des répartitions selon l'âge et le sexe et des estimations de la rémunération à l'échelon de la RE qui correspondent assez bien à celles obtenues à partir des données du Recensement de 2006. Cela laisse supposer que les données de la BDCDEE sont appropriées pour le calcul d'indicateurs additionnels du marché du travail à l'échelon de la RE.

5 Indicateurs

Même si Statistique Canada produit actuellement plusieurs indicateurs du marché du travail à l'échelon de la RE (annexe 1) ou à l'échelon de la RMR/l'AR (agglomération de recensement)[8], aucune statistique infraprovinciale n'est produite pour deux aspects importants du marché du travail canadien :

a) les taux d'embauche;
b) les taux de mise à pied.

Les taux d'embauche rendent compte des mouvements de travailleurs dans les entreprises. Ils mesurent le pourcentage d'employés qui commencent un emploi auprès d'un nouvel employeur pour une année donnée et qui occupent toujours un poste chez cet employeur l'année suivante. Les taux d'embauche peuvent augmenter au fur et à mesure que les entreprises prennent de l'expansion, qu'un nombre croissant de retraités ou d'employés qui partent pour d'autres raisons sont remplacés, ou qu'un nombre croissant d'emplois temporaires commencent à être offerts.

Les taux de mise à pied rendent compte des mouvements de travailleurs qui quittent les entreprises en raison d'une pénurie de travail ou de la fin d'un contrat[9]. Ils mesurent le pourcentage d'employés qui sont mis à pied au cours d'une année donnée et qui ne reviennent pas chez le même employeur cette année-là ou l'année suivante. Ils peuvent augmenter au fur et à mesure que l'emploi diminue dans les industries en déclin, que les entreprises d'une industrie

8. Voir les tableaux CANSIM 111-0001 à 111-0022, 111-0024 à 111-0026 et 111-0032 à 111-0044.
9. Ils excluent les départs d'employés attribuables à d'autres raisons, comme la retraite, les départs volontaires, les congés de maternité, le retour aux études, les blessures, la maladie ou le renvoi.

donnée réduisent leur effectif pour une gamme variée de raisons ou que les contrats signés pour un nombre croissant d'emplois temporaires prennent fin.

Taux d'embauche

Les taux d'embauche produits à partir des données de la BDCDEE sont tout d'abord calculés de la façon suivante :

$$Taux\ d'embauche = \frac{nombre\ d'employés\ observés\ dans\ une\ entreprise\ les\ années\ t\ et\ t+1,\ mais\ pas\ l'année\ t-1}{effectif\ rémunéré\ annuel\ moyen\ de\ l'année\ t\ et\ de\ l'année\ t-1\ selon\ l'Enquête\ sur\ la\ population\ active} \quad (1)$$

Le concept de taux d'embauche a été sélectionné après la prise en compte de trois questions. Tout d'abord, les taux d'embauche devraient-ils être calculés au niveau de la personne ou au niveau de l'emploi? En deuxième lieu, les taux d'embauche devraient-ils inclure tous les travailleurs qui ont été embauchés au cours d'une année donnée, peu importe leur statut d'emploi l'année suivante, ou devraient-ils se limiter aux personnes nouvellement recrutées qui sont toujours employées l'année suivante? En troisième lieu, le dénominateur utilisé pour calculer les taux d'embauche devrait-il mesurer le nombre de personnes qui ont été employées à un moment donné au cours de l'année, selon les données administratives, ou l'effectif rémunéré annuel moyen cette année-là (et/ou l'année précédente)?

En principe, les estimations de l'embauche peuvent être calculées à la fois au **niveau de l'emploi** et au **niveau de la personne**. Ces unités d'analyse mesurent des concepts différents. Les estimations de l'embauche au niveau de l'emploi rendent compte du nombre d'appariements employeur-employé nouvellement créés l'année t, tandis que les estimations au niveau de la personne rendent compte du nombre de personnes qui ont commencé **au moins un emploi auprès d'un nouvel employeur** l'année t. Comme la même personne peut être embauchée plusieurs fois par divers employeurs une année donnée, les estimations au niveau de l'emploi seront substantiellement plus élevées que les estimations au niveau de la personne. À l'échelle nationale, les estimations de l'embauche au niveau de l'emploi dépassent les estimations au niveau de la personne selon un facteur de 1,4 en moyenne (Morissette et Qiu, 2012).

Les taux d'embauche qui sont calculés pour les 69 RE de résidence à partir de la BDCDEE le sont au niveau de la personne pour deux raisons. Tout d'abord, cela permet l'étalonnement des estimations, à l'échelle provinciale et nationale, par rapport à l'Enquête sur la population active (EPA). En deuxième lieu, cette approche est conforme à celle adoptée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2009).

Lorsque l'on mesure l'embauche au niveau de la personne, les estimations du nombre de personnes embauchées peuvent être calculées de trois façons, qui rendent compte des différents traitements de l'emploi des personnes l'année $t+1$:

- **Embauches inconditionnelles :** le nombre d'embauches l'année t est estimé comme correspondant : i) au nombre d'employés âgés de 18 à 64 ans qui ont commencé un emploi auprès (d'au moins) un nouvel employeur l'année t, peu importe si ces personnes sont employées l'année suivante, c'est-à-dire l'année $t+1$.
- **Embauches conditionnelles :** le nombre d'embauches l'année t est estimé comme correspondant : i) au nombre d'employés âgés de 18 à 64 ans qui ont commencé un emploi auprès (d'au moins) un nouvel employeur l'année t et ii) qui sont toujours employés par un employeur l'année $t+1$.
- **Embauches selon l'OCDE (2009) :** selon l'OCDE (2009), le nombre d'embauches l'année t est estimé comme correspondant : i) au nombre d'employés qui ont commencé

un emploi auprès (d'au moins) un nouvel employeur l'année t et ii) qui sont toujours employés par *le même* employeur l'année $t+1$.

La distinction fait une différence au plan empirique. Par exemple, à l'échelle nationale, environ 3,95 millions de personnes âgées de 18 à 64 ans ont commencé au moins un emploi auprès d'un nouvel employeur en 2011. Parmi elles, 3,70 millions travaillaient toujours comme employés rémunérés en 2012. Un sous-ensemble de ces personnes, soit 2,40 millions, travaillaient toujours auprès de leur nouvel employeur en 2012. Ces différences découlent du fait que, même si les embauches inconditionnelles et les embauches conditionnelles fournissent des mesures relativement exhaustives du nombre de personnes qui commencent un nouvel emploi une année donnée, elles comprennent de nombreuses personnes qui ont un faible lien au marché du travail. Par conséquent, elles ont tendance à surestimer les taux d'embauche des travailleurs qui ont un lien plus fort au marché du travail.

Selon l'OCDE (2009), les taux d'embauche calculés pour les 69 RE de résidence au moyen de la BDCDEE utilisent la troisième mesure comme numérateur, c'est-à-dire le nombre d'employés qui ont commencé un emploi auprès (d'au moins) un nouvel employeur l'année t et qui sont toujours employés par *le même* employeur l'année $t+1$[10].

Comme il est mentionné précédemment, au moins deux options sont disponibles concernant le choix du dénominateur utilisé pour calculer les taux d'embauche. La première utilise comme dénominateur le **nombre de personnes qui ont été employées à un moment donné pendant l'année**, mesuré à partir des données administratives. Un des avantages de cette option est sa simplicité : elle permet de calculer à la fois le numérateur et le dénominateur à partir de la BDCDEE. Elle a pour inconvénient que le dénominateur est sensible aux changements exogènes dans le nombre de transitions individuelles du non-emploi à l'emploi et de l'emploi au non-emploi qui peuvent se produire, même si l'effectif rémunéré annuel moyen (ou les heures de travail annuelles moyennes) demeure inchangé[11].

La deuxième option consiste à utiliser comme dénominateur l'**effectif rémunéré annuel moyen**, mesuré à partir de l'EPA. Même si ce dénominateur exige d'utiliser un ensemble de données additionnel (EPA) pour le calcul des taux d'embauche, il n'est pas sensible aux changements dans les transitions du non-emploi à l'emploi et de l'emploi au non-emploi qui se produisent à des niveaux d'emploi constants. C'est pourquoi ce dénominateur est utilisé pour le calcul des taux d'embauche. De façon plus précise, l'effectif rémunéré annuel moyen l'année t et l'année $t-1$ sert à calculer les taux d'embauche[12,13].

---

10. Les résidents d'une RE donnée qui sont embauchés l'année t sont inclus dans les estimations du taux d'embauche de cette RE l'année t, peu importe l'endroit où ils résidaient l'année $t+1$.
11. Prenons deux marchés du travail. Dans le premier, un travailleur commence un emploi dans, disons le commerce de détail, et demeure dans cet emploi pendant 12 mois. Dans le deuxième, deux personnes entrent sur le marché du travail et en sortent après avoir été employées dans le commerce de détail pendant six mois chacune. Même si l'effectif rémunéré annuel moyen est égal à 1 dans les deux cas, et même si le nombre d'embauches est deux fois plus élevé dans le deuxième marché du travail que dans le premier, l'utilisation comme dénominateur du nombre de personnes qui ont été employées à un moment donné pendant l'année produira un taux d'embauche de 1 dans les deux cas. Par contre, la division du nombre d'embauches par l'effectif rémunéré annuel moyen produira un taux d'embauche de 1 dans le premier marché du travail et de 2 dans le deuxième, ce qui rend compte de la différence dans les taux d'embauche entre les deux marchés du travail.
12. La moyenne de l'effectif rémunéré annuel sur l'année t et l'année $t-1$ comporte deux avantages. Tout d'abord, elle fait augmenter la précision des estimations de l'emploi de l'EPA utilisées comme dénominateur à l'échelon de la RE. En deuxième lieu, elle fournit une approximation du niveau d'emploi observé **au début de l'année t** dans une région donnée. Cela vient du fait que si l'emploi augmente ou diminue **uniformément au fil du temps pendant l'année $t-1$ et l'année *t*,** l'effectif rémunéré annuel moyen pendant ces deux années sera égal au niveau d'emploi observé **au début de l'année *t*.**
13. Comme il sera démontré ci-après, ce dénominateur sera aussi utilisé pour calculer les taux de mise à pied.

Comparaison entre les taux d'embauche tirés de la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et ceux tirés de l'Enquête sur la population active

La définition d'embauche de l'OCDE (2009) figurant ci-dessus, selon laquelle les personnes embauchées doivent être employées dans la même entreprise pendant deux années consécutives, permet de faire des comparaisons entre les mesures de l'embauche fondées sur la BDCDEE et celles fondées sur l'EPA. Une telle comparaison peut être faite de la façon suivante.

Tout d'abord, prenons les travailleurs rémunérés interviewés dans le cadre de l'EPA en janvier de l'année $t+1$. Les travailleurs qui déclarent avoir été employés par leur employeur actuel pendant 12 mois ou moins ont, par définition, été embauchés entre janvier de l'année t et janvier de l'année $t+1$. Ainsi, ces travailleurs correspondent approximativement au nombre de personnes qui ont été embauchées *à un moment donné* l'année t *et* qui sont toujours employées par la même entreprise en janvier de l'année $t+1$. Prenons maintenant la BDCDEE. Sélectionnons des travailleurs qui : a) sont observés dans la même entreprise l'année t et l'année $t+1$, et b) qui n'étaient pas observés dans cette entreprise avant l'année t. Les conditions a) et b) font en sorte que ces travailleurs ont été recrutés à un moment donné l'année t et, selon l'hypothèse plausible que la majorité des périodes d'emploi dans une entreprise sont ininterrompues, travaillent toujours pour le même employeur en janvier de l'année $t+1$.

Les arguments qui précèdent laissent supposer que les estimations du nombre de travailleurs rémunérés qui comptent 12 mois d'ancienneté ou moins, obtenues à partir de l'EPA, en janvier de l'année $t+1$, devraient être assez similaires aux estimations du nombre de travailleurs rémunérés : a) qui sont observés dans la même entreprise l'année t et l'année $t+1$, et b) qui n'étaient pas observés dans cette entreprise avant l'année t, lorsque ces estimations proviennent de la BDCDEE ou d'autres ensembles de données, comme le Fichier longitudinal des travailleurs (FLT), qui utilise des fichiers d'entrée très similaires à ceux utilisés par la BDCDEE[14].

Le graphique 10 confirme cela. Il montre le taux d'embauche obtenu à partir du FLT pour la période de 1978 à 2010, et de l'EPA, pour la période de 1976 à 2011[15,16]. La mesure fondée sur le FLT et l'EPA produit des tendances et des niveaux similaires au fil du temps. Par ailleurs, la définition de l'OCDE (2009) de l'embauche tient assez bien compte des récessions et des expansions au cours de la période de référence prolongée.

Les graphiques 11 à 14 comparent les taux d'embauche calculés à partir de la BDCDEE et de l'EPA pour les personnes âgées de 18 à 64 ans au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Sauf pour le Québec en 2005-2006, les taux d'embauche des deux sources affichent des mouvements temporels similaires. Comme il fallait s'y attendre, les taux d'embauche fondés sur la BDCDEE ont diminué de 2008 à 2009 dans chacune de ces provinces, parce que l'économie canadienne est entrée en récession. Le taux d'embauche fondé sur la BDCDEE est aussi plus élevé en Alberta que dans les trois autres provinces, une constatation qui confirme l'activité économique relativement forte de cette province.

Le tableau 8 montre le taux d'embauche obtenu à partir de la BDCDEE et de l'EPA pour chaque province. Le tableau 9 quantifie la mesure dans laquelle les deux séries sont corrélées. Si l'on

14. Alors que la BDCDEE utilise le FMLCN, le Fichier longitudinal des travailleurs (FLT) utilise le Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE).
15. Idéalement, on voudrait utiliser la BDCDEE pour cet exercice. Étant donné que la BDCDEE couvre uniquement la période de 1997 à 2012, cela n'est pas possible. On doit plutôt utiliser le FLT, qui repose sur les mêmes fichiers d'entrée que la BDCDEE.
16. Les chiffres du graphique 10 sont fondés sur une autre restriction (mineure) selon laquelle les employés embauchés l'année t n'occupent pas, l'année $t+1$, un emploi qui a commencé avant l'année t.

tient compte de toutes les provinces pour les neuf années de la période de 2003 à 2011, le coefficient de corrélation de Pearson entre les deux séries est égal à 0,674. À l'intérieur des provinces, des variations temporelles dans les taux d'embauche entre les deux ensembles de données comportent une corrélation plus étroite en Ontario et dans les provinces de l'Ouest que dans les provinces de l'Atlantique. Cela rend probablement compte de la variabilité d'échantillonnage relativement élevée des estimations du nombre d'embauches dans les provinces de l'Atlantique selon l'EPA[17]. Étonnamment, la corrélation entre les années observée au Québec est, à 0,383, relativement faible. Pour la plupart des années, les différences entre les provinces dans les taux d'embauche à partir de la BDCDEE comportent une corrélation raisonnable avec ceux de l'EPA (avec un coefficient de corrélation de 0,550 ou plus observé sept années sur neuf), ce qui montre que les provinces qui affichent des taux d'embauche relativement élevés pour une année donnée dans un ensemble de données ont tendance à afficher des taux d'embauche relativement élevés dans l'autre ensemble de données.

En résumé, les taux d'embauche selon la BDCDEE affichent généralement : a) des tendances temporelles plausibles, étant plus faibles en 2008-2009 que pendant les années précédentes; b) des différences interprovinciales plausibles, étant plus élevées en Alberta que dans les trois autres grandes provinces; et c) des corrélations raisonnables avec les taux d'embauche selon l'EPA.

Taux de mise à pied

Les taux de mise à pied qui sont produits à partir des données de la BDCDEE sont calculés initialement de la façon suivante :

$$\textit{Taux de mise à pied} = \frac{\textit{nombre d'employés mis à pied par une entreprise l'année } t\textit{, qui ne reviennent pas dans l'entreprise l'année } t+1}{\textit{effectif rémunéré annuel moyen de l'année } t \textit{ et de l'année } t-1 \textit{ selon l'Enquête sur la population active}} \quad (2)$$

Pendant les récessions, ainsi que les périodes d'expansion, des milliers de Canadiens perdent leur emploi. Les données sur les pertes d'emploi sont donc essentielles pour comprendre les marchés du travail locaux. Parce qu'elle utilise la version complète (100 %) du fichier des RE, la BDCDEE fournit une mesure précise des mises à pied qui touchent les résidents d'une RE donnée.

La BDCDEE permet de calculer le nombre de mises à pied au Canada annuellement, à partir des RE, qui précisent la raison de l'interruption ou de la cessation d'emploi. Les cessations d'emploi attribuables à une « pénurie de travail » (code « A » dans le RE) sont définies comme des mises à pied[18].

Le fichier de la BDCDEE permet de déterminer les mises à pied temporaires et permanentes. Une mise à pied est définie comme temporaire lorsque le travailleur mis à pied revient travailler pour son employeur pendant l'année de la mise à pied ou l'année suivante. Lorsqu'un tel retour ne se produit pas, la mise à pied est considérée comme permanente.

Le concept de taux de mise à pied défini précédemment est fondé sur les mises à pied permanentes, étant donné que les pertes d'emploi que connaissent les travailleurs représentent le principal intérêt.

Avant de présenter des statistiques sur les taux de mise à pied permanente, il est utile de vérifier si le nombre d'emplois qui prennent fin par une mise à pied permanente ou temporaire, divisé par le

17. Il faut se rappeler que le **nombre d'embauches l'année t selon l'EPA** est obtenu en estimant le nombre d'employés qui ont 12 mois d'ancienneté ou moins en date de janvier de l'année $t+1$, une statistique qui comporte une variabilité d'échantillonnage plus grande que les estimations provinciales de l'emploi.
18. Cela comprend les cessations d'emploi déclarées au moyen du RE en raison, notamment, d'une fin de contrat, d'une fin de saison, d'une interruption temporaire ou permanente des activités, de l'élimination du poste, de la restructuration de l'entreprise et de la faillite de l'employeur.

niveau moyen d'effectif rémunéré obtenu à partir des données administratives, affiche une variation temporelle plausible. Cela figure dans le graphique 15, où le taux de mise à pied total du FLT est comparé à celui calculé à partir de l'EPA[19].

Comme il fallait s'y attendre, les deux séries connaissent une hausse marquée au moment de la récession de 1981-1982, de la récession de 1990-1992 et du début de la récession de 2008-2009. Même si le taux de mise à pied selon le FLT est plus faible dans une certaine mesure que le taux de mise à pied selon l'EPA, de 1978 à 1996, les deux séries sont assez similaires par la suite. Ainsi, le graphique 15 montre que les données sur les mises à pied comprises dans le fichier des RE (qui sert à élaborer le FLT) produisent un taux de mise à pied qui affiche une variation temporelle plausible.

Le graphique 16 utilise les données du FLT et montre que les taux de mise à pied fondés sur les mises à pied permanentes affichent aussi des tendances plausibles au cours des trois dernières décennies. Ensemble, les graphiques 15 et 16 laissent supposer que le fichier des RE peut être utilisé pour produire des estimations raisonnables des pertes d'emploi.

Le graphique 17 compare les taux de mise à pied permanente obtenus à partir de la BDCDEE avec ceux obtenus à partir de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), lorsque l'on tient compte de toutes les provinces[20]. Au cours de la période de 2003 à 2011, les deux séries se suivent relativement bien, même si les estimations de l'EDTR sont légèrement supérieures à celles de la BDCDEE[21]. Le tableau 10 fournit les taux de mise à pied permanente propres aux provinces découlant de chaque ensemble de données. Le tableau 11 rend compte des coefficients de corrélation de Pearson obtenus à partir des deux séries. Si l'on tient compte de toutes les années de la période de 2003 à 2011 et de toutes les provinces, les deux séries sont fortement corrélées : elles comportent un coefficient de corrélation de 0,915. Pour toutes les années prises en compte, les différences entre les provinces dans les taux de mise à pied permanente sont aussi fortement corrélées, le coefficient de corrélation variant entre 0,714 et 0,978. Les mouvements temporaires dans les taux de mise à pied permanente à l'intérieur des provinces affichent des corrélations plus faibles. Comme le montrent les graphiques 18 à 21, cela est particulièrement vrai pour le Québec.

6 Précision des indicateurs

Avant de produire les estimations finales, les taux d'embauche et les taux de mise à pied définis dans les équations (1) et (2) font l'objet de quelques rajustements supplémentaires.

Tout d'abord, les employés qui reviennent travailler pour leur employeur après un congé parental sont supprimés des estimations des nouvelles embauches. En deuxième lieu, comme c'est le cas dans l'EPA, les membres à temps plein des Forces armées et les personnes vivant dans les réserves sont exclus. En troisième lieu, un algorithme spécifique est utilisé pour déterminer les embauches et les mises à pied parmi les employés travaillant dans les domaines de l'enseignement, des soins de santé et de l'assistance sociale ainsi que de l'administration publique. Il est nécessaire de procéder ainsi pour réduire les répercussions que pourraient avoir

19. Pour des détails sur l'élaboration des deux séries, voir Morissette et Qiu (2012).
20. Tout comme les estimations à partir de la BDCDEE, celles de l'EDTR du nombre de mises à pied permanentes sont divisées par les estimations de l'EPA de l'effectif rémunéré annuel moyen l'année t et l'année $t-1$. Les estimations de l'EDTR sont fondées sur le nombre d'emplois qui prennent fin pour les raisons suivantes : a) déménagement de l'entreprise, b) fin des activités de l'entreprise, c) mise à pied/ralentissement des affaires (non causés par des conditions saisonnières), d) fin de l'emploi/du contrat temporaire.
21. Les estimations de l'EDTR sont obtenues au moyen du poids d'échantillonnage ILBWT26. Il se peut que les estimations de l'EDTR soient plus élevées que celles de la BDCDEE, parce que certains travailleurs qui pensent que leur emploi a pris fin sont rappelés l'année suivante. Le cas échéant, ils ne seront pas comptés selon la définition de mise à pied permanente utilisée pour la BDCDEE.

sur les estimations des embauches et des mises à pied les faux changements dans les identificateurs d'employeurs longitudinaux qui peuvent se produire dans ces secteurs. Comme le montre le tableau 12, au cours des années pendant lesquelles les taux de mise à pied dans les administrations publiques ont augmenté de façon substantielle, une proportion importante des personnes qui (selon l'équation [2]) semblent être mises à pied de façon permanente dans ce secteur finissent par être réemployées dans la même industrie à trois chiffres l'année $t+1$. Cette tendance laisse supposer que nombre de ces personnes sont demeurées avec le même employeur dans les faits, mais que les identificateurs longitudinaux d'entreprise ont changé de façon erronée d'une année à l'autre.

C'est pourquoi on considère que de nouvelles embauches se produisent dans ces secteurs lorsque les travailleurs :

(a) sont embauchés par au moins un nouvel employeur dans ces secteurs l'année t ;
(b) n'occupaient pas un emploi qui appartenait à la même industrie à trois chiffres l'année $t-1$;
(c) occupent toujours au moins un emploi dans la même industrie à trois chiffres l'année $t+1$.

De même, on considère que des mises à pied se produisent dans ces secteurs lorsque les travailleurs :

(a) ont été mis à pied par au moins un employeur dans ces secteurs l'année t ;
(b) n'ont pas travaillé, l'année $t+1$, dans un emploi qui appartenait à l'industrie à trois chiffres associée à leur mise à pied.

7 Conclusion

Par suite de la forte demande d'information sur le marché du travail local, la Division de l'analyse sociale et de la modélisation a récemment élaboré un ensemble de données administratives qui représentent un sous-ensemble des données de la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés, qui couvre à peu près tous les déclarants fiscaux et qui permet le calcul de plusieurs indicateurs du marché du travail, à l'échelon de la région économique de résidence des personnes.

Prises ensemble, les données comprises dans le présent article montrent que cette information est appropriée pour le calcul des taux d'embauche et des taux de mise à pied. En général, ces indicateurs affichent des mouvements temporels plausibles, une variation intraprovinciale plausible et des corrélations raisonnables avec des indicateurs comparables sur le plan conceptuel provenant d'autres sources de données.

8 Tableaux et graphiques

Tableau 1-1
Pourcentage d'employés travaillant dans leur région économique de résidence, 2006 — Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario

	Région économique	Personnes âgées de 18 à 64 ans	Personnes âgées de 25 à 64 ans	Personnes âgées de 25 à 54 ans
	nombre		pourcentage	
Canada	…	91,0	90,8	90,7
Terre-Neuve-et-Labrador				
Avalon Peninsula	1	97,6	97,9	97,9
Côte-sud–Burin Peninsula et Notre Dame–Central Bonavista Bay	2	90,0	91,1	91,4
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador	3	96,3	97,0	97,2
Île-du-Prince-Édouard				
Île-du-Prince-Édouard	4	98,6	99,0	99,0
Nouvelle-Écosse				
Cape Breton	5	95,6	96,3	96,2
Côte-nord	6	92,5	92,9	93,1
Annapolis Valley	7	78,4	78,2	77,7
Sud	8	92,9	93,4	93,2
Halifax	9	97,8	98,2	98,1
Nouveau-Brunswick				
Campbellton–Miramichi	10	95,7	96,4	96,6
Moncton–Richibucto	11	96,6	96,9	96,9
Saint John–St. Stephen	12	97,3	97,7	97,7
Fredericton–Oromocto	13	95,8	95,8	96,1
Edmundston–Woodstock	14	96,3	96,9	96,8
Québec				
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15	93,7	94,7	94,9
Bas-Saint-Laurent	16	95,9	96,4	96,4
Capitale-Nationale	17	94,6	94,7	94,5
Chaudière–Appalaches	18	78,7	78,1	77,7
Estrie	19	93,2	93,5	93,7
Centre-du-Québec	20	89,2	89,7	89,5
Montérégie	21	67,5	65,6	64,8
Montréal	22	92,0	91,8	91,7
Laval	23	39,8	36,3	35,2
Lanaudière	24	54,4	51,9	50,9
Laurentides	25	60,3	58,2	57,1
Outaouais	26	60,8	58,6	57,8
Abitibi–Témiscamingue	27	95,9	96,2	96,2
Mauricie	28	90,1	90,1	90,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	29	97,6	98,0	98,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	30	97,6	98,1	98,1
Ontario				
Ottawa	31	94,3	94,3	94,4
Kingston–Pembroke	32	92,9	93,4	93,5
Muskoka–Kawarthas	33	80,7	80,0	79,8
Toronto	34	98,1	98,3	98,3
Kitchener–Waterloo–Barrie	35	83,5	82,7	82,4
Hamilton–Niagara Peninsula	36	84,7	84,0	83,4
London	37	93,7	93,9	93,7
Windsor–Sarnia	38	97,3	97,7	97,7
Stratford–Bruce Peninsula	39	86,9	87,8	87,2
Nord-est	40	97,1	97,6	97,9
Nord-ouest	41	98,6	98,9	98,9

… n'ayant pas lieu de figurer

Note : Personnes qui sont employées et qui n'ont pas un travail autonome au cours de la semaine de référence du recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 1-2
Pourcentage d'employés travaillant dans leur région économique de résidence, 2006 — Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

	Région économique	Personnes âgées de 18 à 64 ans	Personnes âgées de 25 à 64 ans	Personnes âgées de 25 à 54 ans
	numéro	pourcentage		
Manitoba				
Sud-est	42	61,3	60,2	59,9
Centre sud et Centre nord	43	85,4	85,4	84,9
Sud-ouest	44	96,6	97,1	97,2
Winnipeg	45	96,7	96,9	96,8
Interlake	46	49,2	48,7	47,3
Parklands et Nord	47	95,9	96,2	96,3
Saskatchewan				
Regina–Moose Mountain	48	97,9	98,3	98,3
Swift Current–Moose Jaw	49	93,2	93,9	93,8
Saskatoon–Biggar	50	95,4	95,9	95,8
Yorkton–Melville	51	92,6	94,1	93,7
Prince Albert et Nord	52	85,5	87,1	86,3
Alberta				
Lethbridge–Medicine Hat	53	97,2	97,6	97,6
Camrose–Drumheller	54	84,1	84,1	83,8
Calgary	55	98,5	98,7	98,8
Banff–Jasper–Rocky Mountain House et Athabasca–Grande Prairie–Peace River	56	93,5	93,6	93,8
Red Deer	57	94,9	95,0	95,2
Edmonton	58	97,6	97,8	97,8
Wood Buffalo–Cold Lake	59	97,2	97,6	97,6
Colombie-Britannique				
Île de Vancouver et la côte	60	98,1	98,4	98,6
Lower Mainland–Sud-ouest	61	99,4	99,5	99,5
Thompson–Okanagan	62	97,5	97,7	97,9
Kootenay	63	96,6	97,3	97,4
Cariboo	64	97,5	97,9	98,0
Côte-nord et Nechako	65	96,3	97,1	97,0
Nord-est	66	97,5	97,7	98,1
Yukon (Territoire)				
Territoire du Yukon	67	98,5	99,1	99,0
Territoires du Nord-Ouest				
Territoires du Nord-Ouest	68	99,3	99,5	99,5
Nunavut				
Nunavut	69	99,3	99,3	99,2

Note : Personnes qui sont employées et qui n'ont pas un travail autonome au cours de la semaine de référence du recensement.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Tableau 2-1
Nombre d'employés âgés de 18 à 64 ans en 2005, selon la région économique, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006 — Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario

	Région économique	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE divisées par les données du Recensement de 2006
		nombre		ratio
Canada	…	13 353 124	14 029 879	0,95
Terre-Neuve-et-Labrador				
Avalon Peninsula	1	112 050	115 756	0,97
Côte-sud–Burin Peninsula et Notre Dame–Central Bonavista Bay	2	62 876	61 319	1,03
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador	3	48 233	47 682	1,01
Île-du-Prince-Édouard				
Île-du-Prince-Édouard	4	61 014	61 386	0,99
Nouvelle-Écosse				
Cape Breton	5	59 005	58 676	1,01
Côte-nord	6	67 177	66 804	1,01
Annapolis Valley	7	52 027	51 474	1,01
Sud	8	48 660	47 864	1,02
Halifax	9	172 440	185 059	0,93
Nouveau-Brunswick				
Campbellton–Miramichi	10	74 901	70 524	1,06
Moncton–Richibucto	11	91 249	92 447	0,99
Saint John–St. Stephen	12	75 564	75 439	1,00
Fredericton–Oromocto	13	58 457	61 757	0,95
Edmundston–Woodstock	14	36 196	36 008	1,01
Québec				
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15	41 245	39 754	1,04
Bas-Saint-Laurent	16	87 230	84 445	1,03
Capitale-Nationale	17	309 562	313 507	0,99
Chaudière–Appalaches	18	182 109	176 864	1,03
Estrie	19	122 646	126 238	0,97
Centre-du-Québec	20	98 848	95 724	1,03
Montérégie	21	632 841	628 817	1,01
Montréal	22	753 334	806 019	0,93
Laval	23	169 647	170 616	0,99
Lanaudière	24	199 446	195 228	1,02
Laurentides	25	232 774	230 325	1,01
Outaouais	26	152 454	157 609	0,97
Abitibi–Témiscamingue	27	64 652	63 567	1,02
Mauricie	28	110 889	108 366	1,02
Saguenay–Lac-Saint-Jean	29	126 001	121 298	1,04
Côte-Nord et Nord-du-Québec	30	58 441	64 429	0,91
Ontario				
Ottawa	31	496 480	526 041	0,94
Kingston–Pembroke	32	176 512	182 437	0,97
Muskoka–Kawarthas	33	134 610	142 098	0,95
Toronto	34	2 229 978	2 402 926	0,93
Kitchener–Waterloo–Barrie	35	489 479	528 544	0,93
Hamilton–Niagara Peninsula	36	553 831	583 672	0,95
London	37	257 361	272 438	0,94
Windsor–Sarnia	38	260 576	273 818	0,95
Stratford–Bruce Peninsula	39	107 068	113 392	0,94
Nord-est	40	227 260	232 621	0,98
Nord-ouest	41	94 891	104 505	0,91

… n'ayant pas lieu de figurer

Note : Personnes ayant des salaires et traitements, mais pas de revenu d'un travail autonome en 2005.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Tableau 2-2
Nombre d'employés âgés de 18 à 64 ans en 2005, selon la région économique, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006 — Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

	Région économique	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE divisées par les données du Recensement de 2006
		nombre		ratio
Manitoba				
Sud-est	42	31 684	35 531	0,89
Centre sud et Centre nord	43	31 281	33 336	0,94
Sud-ouest	44	38 953	40 245	0,97
Winnipeg	45	290 354	302 605	0,96
Interlake	46	33 220	34 293	0,97
Parklands et Nord	47	35 682	43 099	0,83
Saskatchewan				
Regina–Moose Mountain	48	112 486	118 370	0,95
Swift Current–Moose Jaw	49	32 812	32 736	1,00
Saskatoon–Biggar	50	118 614	125 255	0,95
Yorkton–Melville	51	25 141	25 565	0,98
Prince Albert et Nord	52	72 467	75 444	0,96
Alberta				
Lethbridge–Medicine Hat	53	101 039	105 635	0,96
Camrose–Drumheller	54	66 723	69 044	0,97
Calgary	55	537 494	578 225	0,93
Banff–Jasper–Rocky Mountain House et Athabasca–Grande Prairie–Peace River	56	134 630	138 365	0,97
Red Deer	57	76 323	79 977	0,95
Edmonton	58	502 561	537 557	0,93
Wood Buffalo–Cold Lake	59	54 801	56 274	0,97
Colombie-Britannique				
Île de Vancouver et la côte	60	271 653	299 816	0,91
Lower Mainland–Sud-ouest	61	977 858	1 077 540	0,91
Thompson–Okanagan	62	181 448	196 791	0,92
Kootenay	63	58 052	58 435	0,99
Cariboo	64	67 898	69 947	0,97
Côte-nord et Nechako	65	35 676	40 709	0,88
Nord-est	66	26 989	29 322	0,92
Yukon (Territoire)				
Territoire du Yukon	67	14 474	15 540	0,93
Territoires du Nord-Ouest				
Territoires du Nord-Ouest	68	20 702	21 342	0,97
Nunavut				
Nunavut	69	12 095	11 386	1,06

Note : Personnes ayant des salaires et traitements, mais pas de revenu d'un travail autonome en 2005.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Tableau 3-1
Pourcentage de femmes parmi les employés âgés de 18 à 64 ans en 2005, selon la région économique, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006 — Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario

	Région économique	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE moins les données du Recensement de 2006
	numéro	pourcentage		
Canada	…	…	…	…
Terre-Neuve-et-Labrador				
Avalon Peninsula	1	50,4	50,6	-0,2
Côte-sud–Burin Peninsula et Notre Dame–Central Bonavista Bay	2	47,9	48,1	-0,1
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador	3	49,2	49,9	-0,6
Île-du-Prince-Édouard				
Île-du-Prince-Édouard	4	52,3	52,4	-0,1
Nouvelle-Écosse				
Cape Breton	5	50,4	51,5	-1,1
Côte-nord	6	49,7	49,9	-0,2
Annapolis Valley	7	48,4	49,0	-0,7
Sud	8	49,8	49,6	0,1
Halifax	9	50,8	50,8	0,0
Nouveau-Brunswick				
Campbellton–Miramichi	10	47,3	47,9	-0,5
Moncton–Richibucto	11	49,8	50,3	-0,4
Saint John–St. Stephen	12	49,8	49,9	-0,1
Fredericton–Oromocto	13	48,8	48,9	-0,2
Edmundston–Woodstock	14	48,6	49,1	-0,4
Québec				
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15	48,5	48,7	-0,2
Bas-Saint-Laurent	16	47,3	47,5	-0,2
Capitale-Nationale	17	49,1	49,1	0,0
Chaudière–Appalaches	18	47,4	47,2	0,2
Estrie	19	48,4	47,9	0,5
Centre-du-Québec	20	46,7	46,5	0,2
Montérégie	21	48,7	48,6	0,1
Montréal	22	49,8	49,7	0,1
Laval	23	50,2	49,8	0,4
Lanaudière	24	47,8	47,7	0,1
Laurentides	25	48,8	48,9	-0,1
Outaouais	26	50,4	49,9	0,6
Abitibi–Témiscamingue	27	45,1	45,7	-0,6
Mauricie	28	46,1	46,2	-0,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	29	44,1	43,9	0,2
Côte-Nord et Nord-du-Québec	30	44,4	45,8	-1,3
Ontario				
Ottawa	31	50,3	50,0	0,3
Kingston–Pembroke	32	50,0	49,8	0,1
Muskoka–Kawarthas	33	51,0	50,9	0,2
Toronto	34	50,8	50,5	0,3
Kitchener–Waterloo–Barrie	35	49,2	48,9	0,3
Hamilton–Niagara Peninsula	36	49,8	49,6	0,2
London	37	50,2	49,9	0,3
Windsor–Sarnia	38	48,5	48,6	-0,2
Stratford–Bruce Peninsula	39	50,5	49,9	0,5
Nord-est	40	49,4	49,3	0,1
Nord-ouest	41	48,3	49,2	-0,9

… n'ayant pas lieu de figurer

Note : Personnes ayant des salaires et traitements, mais pas de revenu d'un travail autonome en 2005.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Tableau 3-2
Pourcentage de femmes parmi les employés âgés de 18 à 64 ans en 2005, selon la région économique, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006 — Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

	Région économique	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE moins les données du Recensement de 2006
	numéro	pourcentage		
Manitoba				
Sud-est	42	48,9	49,1	-0,2
Centre sud et Centre nord	43	48,6	50,3	-1,7
Sud-ouest	44	51,8	52,6	-0,7
Winnipeg	45	50,4	50,5	-0,1
Interlake	46	50,5	50,9	-0,3
Parklands et Nord	47	47,9	49,8	-2,0
Saskatchewan				
Regina–Moose Mountain	48	51,4	51,5	-0,2
Swift Current–Moose Jaw	49	53,2	53,4	-0,2
Saskatoon–Biggar	50	50,7	50,8	-0,2
Yorkton–Melville	51	55,1	54,6	0,5
Prince Albert et Nord	52	50,7	51,8	-1,1
Alberta				
Lethbridge–Medicine Hat	53	47,8	48,5	-0,7
Camrose–Drumheller	54	50,1	49,9	0,2
Calgary	55	48,8	48,4	0,4
Banff–Jasper–Rocky Mountain House et Athabasca–Grande Prairie–Peace River	56	46,9	47,0	-0,1
Red Deer	57	48,2	48,4	-0,2
Edmonton	58	48,4	48,5	-0,1
Wood Buffalo–Cold Lake	59	44,4	44,6	-0,2
Colombie-Britannique				
Île de Vancouver et la côte	60	50,9	50,4	0,5
Lower Mainland–Sud-ouest	61	50,7	50,1	0,6
Thompson–Okanagan	62	50,1	49,9	0,2
Kootenay	63	48,5	48,3	0,2
Cariboo	64	47,5	47,9	-0,4
Côte-nord et Nechako	65	46,7	47,1	-0,4
Nord-est	66	45,5	45,7	-0,2
Yukon (Territoire)				
Territoire du Yukon	67	51,1	50,9	0,2
Territoires du Nord-Ouest				
Territoires du Nord-Ouest	68	47,7	47,2	0,5
Nunavut				
Nunavut	69	48,5	47,2	1,3

Note : Personnes ayant des salaires et traitements, mais pas de revenu d'un travail autonome en 2005.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Tableau 4-1

Répartition selon l'âge des employés de sexe masculin âgés de 18 à 64 ans en 2005, selon la région économique, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006 — Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Québec

		Pourcentage des personnes âgées de										
		18 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans		55 à 64 ans		
	Région économique	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Écart absolu moyen
	numéro	pourcentage										valeur
Canada	…	16,6	16,6	21,9	22,1	25,2	24,5	23,7	23,6	12,6	13,1	0,3
Terre-Neuve-et-Labrador												
Avalon Peninsula	1	16,6	16,9	22,0	21,9	25,0	24,7	24,1	23,7	12,4	12,7	0,3
Côte-sud–Burin Peninsula et Notre Dame–Central Bonavista Bay	2	11,9	14,5	17,1	18,0	26,3	24,7	27,9	26,5	16,8	16,3	1,4
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador	3	14,2	15,2	17,3	18,3	25,7	25,0	27,9	26,3	14,9	15,2	0,9
Île-du-Prince-Édouard												
Île-du-Prince-Édouard	4	18,9	18,8	19,9	21,2	22,7	23,0	24,1	22,8	14,4	14,2	0,6
Nouvelle-Écosse												
Cape Breton	5	15,6	17,1	16,1	18,0	24,1	22,4	27,7	26,5	16,4	16,0	1,3
Côte-nord	6	15,0	16,7	18,8	19,9	24,9	23,3	25,9	24,9	15,4	15,2	1,1
Annapolis Valley	7	13,8	15,7	20,7	20,1	27,4	26,4	25,1	24,4	13,1	13,5	0,9
Sud	8	13,7	16,1	18,7	19,4	26,5	24,9	26,3	24,7	14,8	14,8	1,3
Halifax	9	17,5	16,2	22,8	22,9	25,5	25,4	22,7	23,4	11,5	12,2	0,6
Nouveau-Brunswick												
Campbellton–Miramichi	10	13,3	15,0	18,5	18,9	25,6	24,7	27,3	26,6	15,3	14,8	0,8
Moncton–Richibucto	11	16,5	16,1	21,5	22,6	24,6	23,9	24,1	23,5	13,3	13,9	0,7
Saint John–St. Stephen	12	14,9	16,3	21,0	21,0	26,0	24,6	25,1	24,5	13,0	13,5	0,8
Fredericton–Oromocto	13	17,3	17,2	23,1	23,5	24,9	24,6	22,7	22,1	12,0	12,7	0,4
Edmundston–Woodstock	14	15,6	17,2	20,5	21,2	24,1	23,2	26,3	25,5	13,6	12,9	0,9
Québec												
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15	13,2	14,6	16,5	17,6	24,5	23,0	29,9	29,0	15,9	15,8	1,0
Bas-Saint-Laurent	16	16,2	16,7	19,4	20,2	22,4	21,4	28,5	27,3	13,5	14,5	0,9
Capitale-Nationale	17	16,5	15,2	22,1	22,4	23,7	23,1	25,3	25,5	12,4	13,7	0,7
Chaudière–Appalaches	18	16,1	17,0	21,8	22,2	23,7	22,9	25,3	24,4	13,1	13,5	0,7
Estrie	19	17,7	17,2	20,8	21,8	23,5	22,3	24,9	24,4	13,1	14,2	0,9
Centre-du-Québec	20	16,1	16,6	21,4	22,1	23,5	22,4	25,5	24,7	13,5	14,2	0,7
Montérégie	21	14,8	15,1	20,4	20,7	25,6	24,7	25,6	25,2	13,6	14,2	0,5
Montréal	22	16,7	14,6	25,8	26,0	25,1	25,3	21,1	21,9	11,3	12,2	0,8
Laval	23	15,7	15,2	20,0	20,5	26,7	26,1	24,8	24,8	12,8	13,3	0,4
Lanaudière	24	14,3	14,8	19,7	20,1	26,2	25,3	26,8	26,2	13,0	13,6	0,6
Laurentides	25	13,9	14,5	20,2	20,6	26,7	26,2	26,2	25,3	12,9	13,4	0,6
Outaouais	26	15,4	15,2	21,6	21,7	26,6	25,8	25,0	25,4	11,3	11,9	0,4
Abitibi–Témiscamingue	27	15,5	16,0	19,0	19,8	25,7	24,1	27,3	26,9	12,4	13,1	0,8
Mauricie	28	16,1	15,5	18,3	19,0	23,2	22,3	28,2	28,3	14,2	15,0	0,6
Saguenay–Lac-Saint-Jean	29	15,7	16,5	18,8	19,8	22,9	21,9	29,2	28,4	13,4	13,3	0,7
Côte-Nord et Nord-du-Québec	30	14,2	14,6	20,8	20,3	25,3	24,1	26,3	27,1	13,3	13,9	0,7

… n'ayant pas lieu de figurer

Note : Personnes ayant des salaires et traitements, mais pas de revenu d'un travail autonome en 2005.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Tableau 4-2

Répartition selon l'âge des employés de sexe masculin âgés de 18 à 64 ans en 2005, selon la région économique, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006 — Ontario, Manitoba, Saskatchewan et Alberta

		Pourcentage des personnes âgées de										
		18 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans		55 à 64 ans		
	Région économique	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Écart absolu moyen
	numéro	pourcentage										valeur
Ontario												
Ottawa	31	16,3	16,0	21,6	21,5	26,4	25,8	23,8	24,0	12,1	12,8	0,4
Kingston–Pembroke	32	16,8	17,7	20,4	21,2	25,5	24,7	24,1	22,9	13,2	13,4	0,8
Muskoka–Kawarthas	33	16,3	18,7	18,2	18,7	23,5	22,3	26,0	25,0	15,9	15,4	1,1
Toronto	34	15,7	15,4	23,2	22,9	27,2	26,9	21,9	22,3	11,9	12,5	0,4
Kitchener–Waterloo–Barrie	35	17,0	17,1	22,4	22,2	26,2	25,8	22,4	22,3	12,0	12,6	0,2
Hamilton–Niagara Peninsula	36	16,6	17,1	20,6	20,6	25,3	24,2	23,8	23,8	13,7	14,3	0,5
London	37	18,1	18,3	22,4	22,4	25,2	24,1	22,2	22,4	12,2	12,9	0,4
Windsor–Sarnia	38	16,9	17,8	21,6	21,6	25,4	24,3	23,8	23,7	12,2	12,6	0,5
Stratford–Bruce Peninsula	39	18,4	20,1	18,2	19,6	22,6	21,2	25,2	24,1	15,6	15,0	1,3
Nord-est	40	16,3	17,4	19,3	20,2	24,6	23,8	26,5	25,6	13,2	13,0	0,8
Nord-ouest	41	15,9	16,4	19,1	19,5	25,5	23,5	26,7	27,0	12,7	13,6	0,8
Manitoba												
Sud-est	42	18,7	20,6	19,3	21,1	25,1	23,3	24,0	22,6	12,9	12,4	1,5
Centre sud et Centre nord	43	20,2	23,3	20,9	22,2	24,3	22,1	22,5	20,7	12,1	11,7	1,8
Sud-ouest	44	21,3	22,1	21,9	23,2	21,4	21,1	23,4	21,2	12,0	12,4	1,0
Winnipeg	45	17,5	17,1	22,8	22,9	24,3	23,7	23,3	23,6	12,1	12,7	0,4
Interlake	46	15,6	18,4	16,3	17,1	26,2	23,7	27,1	25,9	14,8	14,9	1,5
Parklands et Nord	47	16,8	19,2	22,3	23,7	25,6	23,6	23,2	22,0	12,1	11,5	1,5
Saskatchewan												
Regina–Moose Mountain	48	20,3	20,1	21,9	23,0	22,8	22,4	24,1	23,2	10,9	11,3	0,6
Swift Current–Moose Jaw	49	20,1	23,9	20,7	20,9	22,6	20,4	24,4	22,5	12,1	12,3	1,7
Saskatoon–Biggar	50	21,8	20,7	22,7	23,3	22,5	22,4	22,5	22,6	10,5	11,1	0,5
Yorkton–Melville	51	17,2	24,0	19,6	20,5	22,4	20,5	26,3	22,4	14,5	12,6	3,1
Prince Albert et Nord	52	19,1	22,6	21,0	22,7	24,4	22,2	22,9	21,0	12,7	11,5	2,1
Alberta												
Lethbridge–Medicine Hat	53	20,2	21,5	23,3	24,4	21,6	21,1	22,8	21,3	12,1	11,7	1,0
Camrose–Drumheller	54	18,4	21,5	21,7	22,7	25,0	22,5	22,6	21,3	12,3	12,0	1,7
Calgary	55	17,6	16,8	24,9	24,6	24,8	24,5	22,1	22,9	10,5	11,2	0,6
Banff–Jasper–Rocky Mountain House et Athabasca–Grande Prairie–Peace River	56	19,8	21,1	25,2	25,7	23,9	22,8	20,7	20,3	10,4	10,2	0,7
Red Deer	57	21,3	21,8	24,9	25,2	22,4	22,0	21,5	21,1	9,8	10,0	0,4
Edmonton	58	19,1	18,2	23,6	23,8	23,7	23,2	22,0	22,6	11,6	12,2	0,6
Wood Buffalo–Cold Lake	59	18,4	18,9	24,8	25,3	25,0	23,8	23,0	22,7	8,8	9,3	0,6

Note : Personnes ayant des salaires et traitements, mais pas de revenu d'un travail autonome en 2005.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Tableau 4-3

Répartition selon l'âge des employés de sexe masculin âgés de 18 à 64 ans en 2005, selon la région économique, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006 — Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

		Pourcentage des personnes âgées de										
		18 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans		55 à 64 ans		
	Région économique	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Écart absolu moyen
	numéro	pourcentage										valeur
Colombie-Britannique												
Île de Vancouver et la côte	60	15,8	16,7	18,9	19,4	23,0	22,3	25,9	25,4	16,3	16,2	0,5
Lower Mainland–Southwest	61	16,5	16,4	22,3	22,2	25,5	24,8	22,8	22,9	12,9	13,7	0,4
Thompson–Okanagan	62	16,9	18,7	18,4	18,8	23,1	21,7	25,2	25,0	16,4	15,8	0,9
Kootenay	63	13,3	16,3	17,2	18,1	22,1	20,9	29,2	27,5	18,2	17,2	1,6
Cariboo	64	15,8	17,3	19,3	19,7	24,7	23,0	25,8	25,1	14,4	14,9	1,0
Côte-nord et Nechako	65	14,2	16,7	18,9	19,4	25,3	23,7	26,8	25,9	14,8	14,2	1,2
Nord-est	66	20,6	21,0	23,7	24,3	23,6	23,3	21,3	21,1	10,9	10,3	0,4
Yukon (Territoire)												
Territoire du Yukon	67	15,7	16,0	19,7	19,9	23,9	23,7	27,0	25,8	13,7	14,6	0,5
Territoires du Nord-Ouest												
Territoires du Nord-Ouest	68	16,7	16,4	24,9	25,3	25,5	25,8	22,6	21,6	10,2	10,8	0,5
Nunavut												
Nunavut	69	18,1	18,4	29,0	29,5	25,8	25,3	17,8	16,9	9,2	9,9	0,6

Note : Personnes ayant des salaires et traitements, mais pas de revenu d'un travail autonome en 2005.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Tableau 5-1

Répartition selon l'âge des employés de sexe féminin âgés de 18 à 64 ans en 2005, selon la région économique, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006 —Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Québec

		Pourcentage des personnes âgées de										
		18 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans		55 à 64 ans		
	Région économique	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Écart absolu moyen
	numéro					pourcentage						valeur
Canada	…	16,6	16,7	22,1	22,3	25,7	24,8	24,5	24,3	11,2	11,9	0,4
Terre-Neuve-et-Labrador												
Avalon Peninsula	1	17,6	17,0	21,7	22,4	26,9	25,7	24,4	24,2	9,5	10,7	0,8
Côte-sud–Burin Peninsula et Notre Dame–Central Bonavista Bay	2	12,5	15,4	18,7	18,8	28,7	26,4	28,7	26,9	11,4	12,6	1,7
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador	3	14,6	15,4	20,1	19,9	27,7	26,8	25,7	26,1	11,9	11,9	0,4
Île-du-Prince-Édouard												
Île-du-Prince-Édouard	4	16,5	17,8	20,6	20,8	25,1	23,9	24,8	24,2	13,0	13,3	0,7
Nouvelle-Écosse												
Cape Breton	5	14,7	16,8	17,9	19,0	26,4	24,3	27,8	27,0	13,2	12,9	1,3
Côte-nord	6	15,1	17,2	20,0	20,3	25,9	24,5	27,0	25,4	11,9	12,6	1,2
Annapolis Valley	7	14,8	16,2	20,4	20,8	28,1	26,2	26,0	25,4	10,6	11,4	1,0
Sud	8	13,6	16,2	20,2	19,6	27,1	25,8	27,1	26,0	12,1	12,4	1,2
Halifax	9	17,8	16,2	23,4	23,9	25,2	25,5	23,4	23,5	10,2	10,9	0,7
Nouveau-Brunswick												
Campbellton–Miramichi	10	12,9	15,2	20,0	19,9	27,5	26,2	28,5	27,2	11,0	11,6	1,1
Moncton–Richibucto	11	15,9	16,1	22,7	23,0	24,8	24,4	25,0	24,5	11,6	12,0	0,4
Saint John–St. Stephen	12	15,1	16,3	21,0	22,0	26,9	25,4	26,1	24,7	10,9	11,5	1,1
Fredericton–Oromocto	13	18,1	16,8	23,1	23,0	24,5	24,8	24,0	23,9	10,3	11,5	0,6
Edmundston–Woodstock	14	14,9	17,2	19,9	20,3	26,8	24,8	26,8	26,2	11,6	11,6	1,0
Québec												
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15	11,7	14,1	17,3	17,8	27,4	24,8	31,2	30,1	12,5	13,2	1,5
Bas-Saint-Laurent	16	15,2	17,2	19,3	19,9	24,5	22,5	30,1	28,9	10,9	11,5	1,3
Capitale-Nationale	17	17,2	15,7	21,2	21,9	23,5	23,1	27,0	27,1	11,1	12,2	0,7
Chaudière–Appalaches	18	16,8	17,5	21,4	22,2	24,6	23,3	26,8	26,0	10,5	11,0	0,8
Estrie	19	18,3	17,8	20,6	20,9	23,3	23,0	26,3	26,1	11,4	12,2	0,4
Centre-du-Québec	20	16,1	17,6	21,3	21,8	25,4	23,3	26,7	25,9	10,6	11,3	1,1
Montérégie	21	14,9	15,3	20,7	21,2	26,8	25,4	26,1	25,9	11,6	12,2	0,6
Montréal	22	18,2	15,8	25,1	25,4	22,8	23,1	22,6	23,3	11,3	12,5	1,0
Laval	23	15,0	15,0	21,4	21,1	27,4	26,6	25,2	25,6	11,0	11,8	0,5
Lanaudière	24	14,3	14,9	20,8	21,3	28,2	26,5	26,7	26,4	10,0	11,0	0,8
Laurentides	25	13,8	14,7	20,9	21,1	28,0	27,1	26,3	25,7	11,1	11,5	0,6
Outaouais	26	14,3	14,9	21,8	22,0	28,1	27,1	26,4	26,0	9,4	10,0	0,6
Abitibi–Témiscamingue	27	15,4	17,3	21,2	20,7	27,8	25,5	26,5	26,7	9,1	9,8	1,1
Mauricie	28	16,4	16,7	18,2	19,2	25,6	23,8	29,4	29,0	10,4	11,3	0,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	29	17,4	18,3	19,4	20,0	25,6	23,3	28,5	28,2	9,1	10,2	1,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	30	15,8	16,5	23,0	21,7	28,9	26,3	24,0	25,7	8,3	9,8	1,6

… n'ayant pas lieu de figurer

Note : Personnes ayant des salaires et traitements, mais pas de revenu d'un travail autonome en 2005.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Tableau 5-2

Répartition selon l'âge des employés de sexe féminin âgés de 18 à 64 ans en 2005, selon la région économique, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006 — Ontario, Manitoba, Saskatchewan et Alberta

		Pourcentage des personnes âgées de										
		18 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans		55 à 64 ans		
	Région économique	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Écart absolu moyen
	numéro	pourcentage										valeur
Ontario												
Ottawa	31	16,3	16,0	21,9	22,1	26,1	25,3	24,7	24,6	11,0	11,9	0,5
Kingston–Pembroke	32	16,6	17,3	20,2	20,7	25,7	24,7	25,1	24,5	12,3	12,7	0,7
Muskoka–Kawarthas	33	16,3	17,7	17,0	18,2	25,1	23,6	27,5	26,1	14,1	14,3	1,1
Toronto	34	15,5	15,4	24,2	24,1	27,0	26,6	22,6	22,6	10,7	11,3	0,3
Kitchener–Waterloo–Barrie	35	17,3	17,3	22,1	22,3	26,6	25,7	23,2	23,1	10,8	11,6	0,4
Hamilton–Niagara Peninsula	36	16,8	17,0	20,6	20,9	25,7	24,7	24,8	24,4	12,2	12,9	0,5
London	37	18,6	18,1	21,4	21,8	24,6	24,1	23,7	23,6	11,7	12,3	0,4
Windsor–Sarnia	38	17,2	18,2	22,0	21,8	25,6	24,6	24,2	23,8	11,0	11,5	0,6
Stratford–Bruce Peninsula	39	17,7	19,4	17,9	18,6	23,5	22,4	26,7	25,3	14,2	14,3	1,0
Nord-est	40	15,9	17,3	19,9	20,3	26,7	25,1	26,3	25,6	11,2	11,7	0,9
Nord-ouest	41	16,6	16,7	20,4	19,7	25,8	25,0	26,2	26,4	10,9	12,2	0,6
Manitoba												
Sud-est	42	17,7	19,3	18,4	19,8	26,6	24,9	25,7	23,9	11,6	12,0	1,4
Centre sud et Centre nord	43	18,0	22,4	19,2	20,7	26,0	22,9	24,7	22,4	12,0	11,7	2,3
Sud-ouest	44	18,6	19,9	20,7	20,5	24,5	22,4	22,7	24,1	13,4	13,2	1,0
Winnipeg	45	17,6	16,9	22,3	22,0	24,0	23,6	24,4	24,4	11,8	13,0	0,5
Interlake	46	13,8	16,0	15,9	16,8	27,8	25,6	29,3	27,6	13,2	14,0	1,6
Parklands et Nord	47	15,3	17,3	22,2	22,4	26,9	24,5	24,4	24,0	11,1	11,8	1,1
Saskatchewan												
Regina–Moose Mountain	48	18,7	18,8	21,7	21,7	24,0	23,1	24,1	24,6	11,4	11,8	0,4
Swift Current–Moose Jaw	49	16,1	20,3	18,5	19,0	25,2	22,4	27,1	25,3	13,2	13,0	1,9
Saskatoon–Biggar	50	20,5	19,9	21,6	21,9	23,7	23,0	23,9	24,2	10,3	11,1	0,5
Yorkton–Melville	51	14,1	19,5	17,3	17,2	24,2	22,4	29,1	25,8	15,3	15,1	2,2
Prince Albert et Nord	52	15,7	20,0	21,0	20,6	25,6	23,3	25,6	23,9	12,1	12,3	1,8
Alberta												
Lethbridge–Medicine Hat	53	20,5	21,2	20,4	21,4	23,7	22,2	23,9	23,2	11,5	12,0	0,9
Camrose–Drumheller	54	16,2	19,7	19,8	20,6	26,0	23,7	24,7	23,4	13,2	12,6	1,7
Calgary	55	17,8	17,5	25,1	25,2	24,7	24,1	22,7	22,7	9,7	10,4	0,3
Banff–Jasper–Rocky Mountain House et Athabasca–Grande Prairie–Peace River	56	19,3	21,0	23,3	23,6	25,3	23,7	22,2	21,6	9,9	10,1	0,8
Red Deer	57	20,2	21,5	21,5	22,1	24,5	23,1	23,7	22,8	10,0	10,5	0,9
Edmonton	58	19,6	18,7	22,7	23,0	23,8	23,5	23,0	23,3	10,9	11,4	0,5
Wood Buffalo–Cold Lake	59	18,2	20,1	24,2	24,4	26,8	25,5	22,5	22,2	8,3	8,0	0,8

Note : Personnes ayant des salaires et traitements, mais pas de revenu d'un travail autonome en 2005.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Tableau 5-3

Répartition selon l'âge des employés de sexe féminin âgés de 18 à 64 ans en 2005, selon la région économique, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006 — Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

		Pourcentage des personnes âgées de										
		18 à 24 ans		25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans		55 à 64 ans		
	Région économique	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Écart absolu moyen
	numéro					pourcentage						valeur
Colombie-Britannique												
Île de Vancouver et la côte	60	15,8	16,8	18,8	19,2	24,4	22,8	27,2	26,7	13,8	14,4	0,8
Lower Mainland–Southwest	61	16,5	16,5	23,3	23,5	25,3	24,9	23,5	23,2	11,5	12,0	0,3
Thompson–Okanagan	62	16,0	17,9	17,6	18,4	24,9	23,5	27,6	26,3	13,9	13,9	1,1
Kootenay	63	13,7	16,4	17,1	18,4	25,4	23,0	29,8	27,7	14,0	14,5	1,8
Cariboo	64	15,6	18,1	20,1	20,3	25,8	24,4	26,3	25,3	12,2	11,8	1,1
Côte nord et Nechako	65	14,1	17,0	20,1	19,8	26,9	25,6	25,7	25,6	13,2	12,1	1,2
Nord-est	66	18,3	20,3	22,9	23,0	26,2	24,4	22,1	22,4	10,4	9,9	0,9
Yukon (Territoire)												
Territoire du Yukon	67	14,5	15,1	22,0	21,7	24,6	24,4	27,0	25,8	11,9	12,9	0,7
Territoires du Nord-Ouest												
Territoires du Nord-Ouest	68	16,9	16,9	27,1	26,5	27,2	26,3	21,0	21,6	7,8	8,8	0,6
Nunavut												
Nunavut	69	18,6	20,3	30,2	29,9	27,2	26,0	17,4	15,8	6,6	8,0	1,2

Note : Personnes ayant des salaires et traitements, mais pas de revenu d'un travail autonome en 2005.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Tableau 6-1

Salaires et traitements annuels reçus en 2005 par les employés âgés de 18 à 64 ans, selon la région économique, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006 —Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Québec

		Salaires et traitements annuels								
		Moyens			Médians			Pourcentage gagnant 100 000 $ ou plus		
	Région économique	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Différence	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Différence	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Différence
	numéro	dollars		pourcentage	dollars			pourcentage		points de pourcentage
Canada	…	39 047	38 352	-1,8	31 334	30 034	-4,1	4,0	3,9	-0,1
Terre-Neuve-et-Labrador										
Avalon Peninsula	1	32 667	30 841	-5,6	25 602	23 427	-8,5	2,8	2,4	-0,3
Côte-sud–Burin Peninsula et Notre Dame–Central Bonavista Bay	2	24 771	23 465	-5,3	16 197	15 163	-6,4	1,4	1,2	-0,2
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador	3	28 964	27 672	-4,5	19 760	18 203	-7,9	1,9	1,8	-0,1
Île-du-Prince-Édouard										
Île-du-Prince-Édouard	4	27 949	26 834	-4,0	22 964	21 330	-7,1	1,1	1,0	-0,1
Nouvelle-Écosse										
Cape Breton	5	26 948	25 727	-4,5	20 554	19 131	-6,9	1,1	1,0	-0,2
Côte-nord	6	29 276	28 108	-4,0	24 133	22 476	-6,9	1,3	1,3	-0,1
Annapolis Valley	7	30 464	29 323	-3,7	25 619	24 338	-5,0	1,4	1,2	-0,2
Sud	8	28 093	26 779	-4,7	22 439	20 717	-7,7	1,2	1,1	-0,2
Halifax	9	36 689	36 323	-1,0	30 197	29 614	-1,9	3,1	3,2	0,1
Nouveau-Brunswick										
Campbellton–Miramichi	10	26 121	24 628	-5,7	19 156	17 501	-8,6	1,1	0,8	-0,3
Moncton–Richibucto	11	30 772	30 298	-1,5	25 678	24 486	-4,6	1,8	1,7	-0,1
Saint John–St. Stephen	12	33 592	32 205	-4,1	27 248	25 637	-5,9	2,3	2,3	-0,1
Fredericton–Oromocto	13	32 637	32 466	-0,5	27 077	27 015	-0,2	1,8	1,8	0,0
Edmundston–Woodstock	14	28 653	26 836	-6,3	25 000	22 725	-9,1	1,0	0,8	-0,2
Québec										
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15	24 678	22 847	-7,4	18 920	16 625	-12,1	0,8	0,5	-0,3
Bas-Saint-Laurent	16	28 570	27 072	-5,2	24 367	22 827	-6,3	0,8	0,8	-0,1
Capitale-Nationale	17	34 980	33 910	-3,1	30 284	29 522	-2,5	2,2	2,1	-0,1
Chaudière–Appalaches	18	31 629	30 450	-3,7	28 714	27 400	-4,6	1,3	1,2	0,0
Estrie	19	30 985	29 492	-4,8	27 059	25 430	-6,0	1,4	1,3	-0,1
Centre-du-Québec	20	29 770	28 442	-4,5	26 200	24 800	-5,3	1,1	1,0	-0,1
Montérégie	21	37 393	36 277	-3,0	31 646	30 501	-3,6	3,1	2,9	-0,1
Montréal	22	35 244	34 705	-1,5	27 302	26 103	-4,4	3,6	3,6	0,0
Laval	23	37 198	36 391	-2,2	31 442	30 592	-2,7	3,0	2,9	-0,1
Lanaudière	24	34 745	33 535	-3,5	30 608	29 213	-4,6	1,8	1,8	0,0
Laurentides	25	36 733	34 852	-5,1	30 879	29 048	-5,9	2,9	2,7	-0,2
Outaouais	26	39 391	37 790	-4,1	35 000	33 587	-4,0	2,9	2,4	-0,5
Abitibi–Témiscamingue	27	32 838	31 880	-2,9	28 333	26 483	-6,5	1,6	1,7	0,1
Mauricie	28	31 205	30 203	-3,2	25 880	24 719	-4,5	1,4	1,4	0,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	29	32 187	31 017	-3,6	27 008	25 167	-6,8	1,5	1,4	-0,1
Côte-Nord et Nord-du-Québec	30	35 167	34 901	-0,8	29 064	28 313	-2,6	1,9	2,2	0,2

… n'ayant pas lieu de figurer

Note : Personnes ayant des salaires et traitements, mais pas de revenu d'un travail autonome en 2005.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Tableau 6-2

Salaires et traitements annuels reçus en 2005 par les employés âgés de 18 à 64 ans, selon la région économique, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006 — Ontario, Manitoba, Saskatchewan et Alberta

		Salaires et traitements annuels								
		Moyens			Médians			Pourcentage gagnant 100 000 $ ou plus		
	Région économique	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Différence	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Différence	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Différence
	numéro	dollars		pourcentage	dollars			pourcentage		points de pourcentage
Ontario										
Ottawa	31	44 353	43 424	-2,1	37 167	35 977	-3,2	6,0	5,9	-0,2
Kingston–Pembroke	32	35 918	34 643	-3,5	30 980	29 481	-4,8	2,2	2,2	0,0
Muskoka–Kawarthas	33	37 102	35 666	-3,9	30 741	29 000	-5,7	3,1	2,8	-0,3
Toronto	34	44 913	45 084	0,4	35 018	33 790	-3,5	6,0	5,9	0,0
Kitchener–Waterloo–Barrie	35	41 670	40 889	-1,9	35 517	34 674	-2,4	4,1	4,0	-0,1
Hamilton–Niagara Peninsula	36	40 197	39 217	-2,4	33 609	32 239	-4,1	3,8	3,7	-0,1
London	37	38 566	37 796	-2,0	33 565	32 486	-3,2	3,0	2,9	-0,1
Windsor–Sarnia	38	40 823	38 745	-5,1	33 960	31 399	-7,5	4,8	4,3	-0,5
Stratford–Bruce Peninsula	39	37 045	36 039	-2,7	31 290	30 236	-3,4	3,3	3,3	-0,1
Nord-est	40	37 187	35 611	-4,2	30 829	28 952	-6,1	2,9	2,8	-0,1
Nord-ouest	41	37 246	37 062	-0,5	32 067	31 761	-1,0	2,5	2,6	0,0
Manitoba										
Sud-est	42	34 201	32 242	-5,7	29 362	27 938	-4,9	1,6	1,3	-0,2
Centre sud et Centre nord	43	31 175	29 404	-5,7	27 201	24 800	-8,8	1,0	1,2	0,2
Sud-ouest	44	31 353	30 480	-2,8	26 636	25 236	-5,3	1,4	1,2	-0,1
Winnipeg	45	35 244	34 349	-2,5	29 490	28 412	-3,7	2,5	2,4	-0,1
Interlake	46	37 266	36 019	-3,3	31 571	29 676	-6,0	2,8	2,7	-0,1
Parklands et Nord	47	31 068	30 669	-1,3	23 464	21 884	-6,7	2,1	2,4	0,2
Saskatchewan										
Regina–Moose Mountain	48	37 186	36 698	-1,3	31 787	30 811	-3,1	2,8	2,8	0,0
Swift Current–Moose Jaw	49	32 281	31 035	-3,9	27 283	25 012	-8,3	1,9	1,8	-0,1
Saskatoon–Biggar	50	35 153	35 315	0,5	29 116	28 432	-2,3	2,7	2,8	0,1
Yorkton–Melville	51	31 286	29 587	-5,4	26 142	24 000	-8,2	1,6	1,3	-0,3
Prince Albert et Nord	52	31 681	30 152	-4,8	25 991	24 000	-7,7	1,5	1,5	0,0
Alberta										
Lethbridge–Medicine Hat	53	37 559	36 371	-3,2	30 103	28 542	-5,2	3,3	3,3	0,0
Camrose–Drumheller	54	39 584	38 356	-3,1	31 490	30 206	-4,1	4,4	4,0	-0,4
Calgary	55	49 815	51 540	3,5	35 750	34 652	-3,1	8,1	8,6	0,5
Banff–Jasper–Rocky Mountain House et Athabasca–Grande Prairie–Peace River	56	42 933	42 835	-0,2	33 411	31 754	-5,0	5,7	5,5	-0,1
Red Deer	57	42 526	41 949	-1,4	32 958	32 106	-2,6	5,9	5,8	-0,1
Edmonton	58	43 001	43 346	0,8	34 469	33 779	-2,0	5,5	5,8	0,3
Wood Buffalo–Cold Lake	59	55 078	54 248	-1,5	41 889	41 323	-1,4	16,0	15,6	-0,4

Note : Personnes ayant des salaires et traitements, mais pas de revenu d'un travail autonome en 2005.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Tableau 6-3

Salaires et traitements annuels reçus en 2005 par les employés âgés de 18 à 64 ans, selon la région économique, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006 — Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

		Salaires et traitements annuels								
		Moyens			Médians			Pourcentage gagnant 100 000 $ ou plus		
	Région économique	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Différence	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Différence	Données du Recensement de 2006	Données de la BDCDEE	Différence
	numéro	dollars		pourcentage	dollars			pourcentage		points de pourcentage
Colombie-Britannique										
Île de Vancouver et la côte	60	36 680	36 059	-1,7	30 000	29 521	-1,6	2,9	2,8	-0,1
Lower Mainland–Southwest	61	39 213	39 257	0,1	31 332	30 307	-3,3	4,4	4,4	0,0
Thompson–Okanagan	62	35 088	34 460	-1,8	28 618	27 310	-4,6	2,6	2,7	0,1
Kootenay	63	35 459	34 252	-3,4	29 422	27 155	-7,7	2,3	2,1	-0,2
Cariboo	64	38 956	37 656	-3,3	33 204	31 166	-6,1	2,8	2,8	0,0
Côte-nord et Nechako	65	37 083	36 551	-1,4	30 083	29 445	-2,1	2,5	2,6	0,1
Nord-est	66	44 655	44 883	0,5	35 829	35 652	-0,5	6,2	6,5	0,3
Yukon (Territoire)										
Territoire du Yukon	67	40 869	39 263	-3,9	35 532	33 760	-5,0	3,4	3,1	-0,3
Territoires du Nord-Ouest										
Territoires du Nord-Ouest	68	49 820	46 740	-6,2	44 660	40 336	-9,7	7,8	7,2	-0,6
Nunavut										
Nunavut	69	41 659	37 156	-10,8	32 000	23 411	-26,8	6,9	6,3	-0,6

Note : Personnes ayant des salaires et traitements, mais pas de revenu d'un travail autonome en 2005.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Tableau 7
Coefficients de corrélation de Pearson non pondérés entre les variables de la rémunération de la BDCDEE et les variables de la rémunération des données du Recensement de 2006, employés âgés de 18 à 64 ans, 2005

	Salaires et traitements annuels moyens	Salaires et traitements annuels médians	Pourcentage de personnes gagnant 100 000 $ ou plus
Nombre de régions économiques	69	69	69
Coefficient de corrélation	0,992	0,978	0,996

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Tableau 8
Taux d'embauche selon la province, employés âgés de 18 à 64 ans, 2003 à 2011

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
					pourcentage					
BDCDEE										
2003	24,2	26,9	21,1	22,6	20,9	19,1	20,1	20,3	23,9	19,8
2004	25,9	22,6	20,9	22,2	20,9	19,6	20,2	20,4	25,7	22,0
2005	23,5	23,7	20,7	22,4	20,4	19,2	20,0	21,0	27,5	22,7
2006	26,0	24,3	20,9	22,6	20,5	19,3	21,2	22,4	28,4	23,3
2007	27,5	24,2	21,2	23,2	21,1	19,2	21,0	22,3	26,9	23,1
2008	26,6	22,8	20,6	23,0	20,4	18,6	20,4	23,0	25,5	21,8
2009	23,2	21,1	18,3	19,9	18,8	16,2	18,0	19,6	19,3	18,3
2010	23,3	22,2	21,1	20,0	19,3	17,8	18,2	19,7	21,9	19,1
2011	24,2	20,0	18,4	19,6	19,6	17,7	19,1	21,3	23,6	19,6
EPA										
2003	19,8	20,1	19,2	18,3	18,2	18,8	16,2	18,4	23,6	21,9
2004	19,2	18,2	19,4	19,8	17,4	18,8	18,7	18,2	23,2	22,0
2005	16,9	19,1	19,8	20,7	17,4	18,7	19,6	19,0	26,4	21,8
2006	21,8	20,9	21,8	20,7	19,9	19,1	19,5	22,0	29,2	23,0
2007	19,9	22,0	19,8	19,9	19,0	19,4	19,9	22,7	27,5	23,7
2008	19,3	23,1	19,6	21,8	17,4	18,4	20,2	20,8	25,5	21,5
2009	19,6	18,5	17,6	16,1	16,8	15,8	17,4	18,5	19,5	17,6
2010	19,8	21,4	18,4	16,1	18,2	17,6	17,0	18,0	23,1	18,1
2011	19,0	21,8	18,2	18,1	17,9	17,8	19,3	22,1	23,3	20,1

Note : Lorsque l'on utilise les données administratives, les chiffres se rapportent aux personnes embauchées par au moins un employeur l'année *t* et travaillant toujours pour un de ces nouveaux employeurs l'année suivante. Lorsque l'on utilise les données de l'EPA, les chiffres se rapportent aux personnes qui ont 12 mois d'ancienneté ou moins en date de janvier de l'année *t*+1. Dans les deux cas, le dénominateur est égal à l'effectif rémunéré annuel moyen l'année *t* et l'année *t*-1, à partir de l'EPA.

Source : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Enquête sur la population active (EPA).

Tableau 9
Coefficients de corrélation de Pearson non pondérés pour les taux d'embauche propres à la province à partir de la BDCDEE et de l'EPA, employés âgés de 18 à 64 ans, 2003 à 2011

Taux d'embauche propres à la province	Corrélation de Pearson non pondérée
	coefficient
Pour toutes les provinces et les années (N=90)	0,674
Pour toutes les années dans les provinces (N=9)	
Terre-Neuve-et-Labrador	0,363
Île-du-Prince-Édouard	-0,018
Nouvelle-Écosse	0,628
Nouveau-Brunswick	0,831
Québec	0,383
Ontario	0,961
Manitoba	0,567
Saskatchewan	0,825
Alberta	0,927
Colombie-Britannique	0,889
Pour toutes les provinces pour une année donnée (N=10)	
2003	0,375
2004	0,551
2005	0,693
2006	0,819
2007	0,552
2008	0,542
2009	0,686
2010	0,710
2011	0,559

Note : N : nombre d'observations.
Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Enquête sur la population active (EPA).

Tableau 10
Taux de mise à pied permanente à partir de la BDCDEE et de l'EDTR, employés âgés de 18 à 64 ans, selon la province, 2003 à 2011

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
					pourcentage					
BDCDEE										
2003	16,6	15,2	8,8	11,7	7,3	4,4	5,2	5,8	5,8	6,6
2004	18,2	14,2	8,3	11,3	7,2	4,3	4,2	5,1	5,2	6,0
2005	17,1	12,7	7,9	10,3	6,5	4,1	3,9	5,0	4,7	5,4
2006	15,8	12,5	7,6	10,7	6,5	4,2	4,0	5,0	4,4	5,0
2007	16,2	11,4	7,2	9,9	6,5	4,3	3,7	4,3	4,0	4,9
2008	15,4	11,6	7,7	10,0	6,9	5,3	4,6	4,6	4,9	6,1
2009	15,1	15,8	9,7	10,1	7,1	5,7	4,7	5,2	6,6	6,8
2010	14,3	14,0	7,8	10,1	6,4	5,0	4,4	4,6	5,4	6,4
2011	14,8	11,5	7,7	10,0	6,4	5,0	4,5	4,8	5,1	5,9
EDTR										
2003	14,6	14,2	9,7	11,5	9,2	7,3	7,8	6,5	8,0	6,9
2004	17,0	12,7	9,2	13,0	9,3	7,0	6,7	6,4	6,4	7,4
2005	17,9	13,5	8,4	9,2	9,6	6,6	5,0	4,8	4,5	5,5
2006	16,6	10,5	7,4	11,2	8,5	6,6	5,1	4,9	5,4	6,1
2007	14,2	8,1	7,1	9,4	7,5	6,2	4,3	4,9	6,1	5,7
2008	14,1	8,9	9,7	10,2	8,4	8,3	6,1	5,7	6,0	8,0
2009	14,4	12,7	8,5	8,1	9,0	9,1	6,7	6,8	8,6	9,8
2010	13,3	7,9	7,7	10,3	8,2	7,1	6,6	4,7	7,3	9,4
2011	12,6	11,7	7,7	11,2	7,9	6,4	6,5	5,6	5,3	7,4

Note : Lorsque l'on utilise la BDCDEE, les chiffres montrent le nombre de personnes mises à pied de façon permanente. Lorsque l'on utilise l'EDTR, les chiffres montrent le nombre de personnes mises à pied pour les raisons suivantes : a) déménagement de l'entreprise, b) fin des activités de l'entreprise, c) mise à pied/ralentissement des affaires (non causés par des conditions saisonnières), d) fin de l'emploi/du contrat temporaire. Dans les deux cas, le dénominateur est égal à l'effectif rémunéré moyen l'année *t* et l'année *t* - 1, mesuré à partir de l'Enquête sur la population active.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

Tableau 11
Coefficients de corrélation de Pearson non pondérés pour les taux de mise à pied permanente propres à la province à partir de la BDCDEE et de l'EDTR, employés âgés de 18 à 64 ans, 2003 à 2011

Taux de mises à pied permanente selon la province	Corrélation de Pearson non pondérée
	coefficient
Pour toutes les provinces et les années (N=90)	0,915
Pour toutes les années dans les provinces (N=9)	
Terre-Neuve-et-Labrador	0,797
Île-du-Prince-Édouard	0,523
Nouvelle-Écosse	0,514
Nouveau-Brunswick	0,681
Québec	0,558
Ontario	0,803
Manitoba	0,905
Saskatchewan	0,675
Alberta	0,813
Colombie-Britannique	0,824
Pour toutes les provinces pour une année donnée (N=10)	
2003	0,974
2004	0,978
2005	0,957
2006	0,954
2007	0,946
2008	0,911
2009	0,865
2010	0,714
2011	0,959

Note : N : nombre d'observations.
Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

Tableau 12
Nombre de travailleurs mis à pied et se trouvant dans la même industrie l'année suivante, certaines industries à Fredericton–Oromocto

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
				nombre			
Travailleurs mis à pied dans l'enseignement, les soins de santé ou les administrations publiques l'année *t*							
Enseignement	110	141	135	105	130	153	147
Soins de santé et assistance sociale	57	78	65	67	95	92	109
Administration publique	122	513	1 695	390	2 004	2 173	632
Personnes se trouvant dans la même industrie à trois chiffres l'année *t*+1							
Enseignement	19	22	34	21	21	27	30
Soins de santé et assistance sociale	11	13	14	17	15	19	20
Administration publique	4	242	1351	13	1420	1642	8

Source : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés.

Graphique 1
Nombre d'employés âgés de 18 à 64 ans en 2005 dans les données de la BDCDEE par rapport aux données du Recensement de 2006, selon la région économique

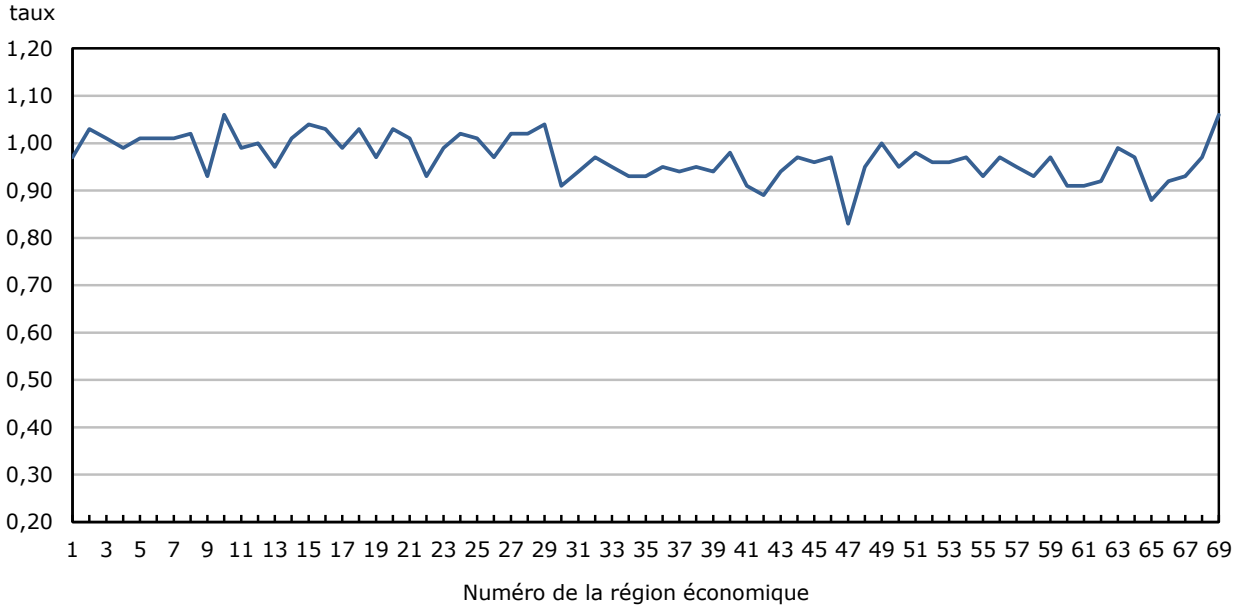

Note : Pour une liste par numéro des régions économiques, voir l'annexe 2.
Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Graphique 2
Différence en points de pourcentage entre la proportion d'employés de sexe féminin dans les données de la BDCDEE et la proportion d'employés de sexe féminin dans les données du Recensement de 2006, selon la région économique

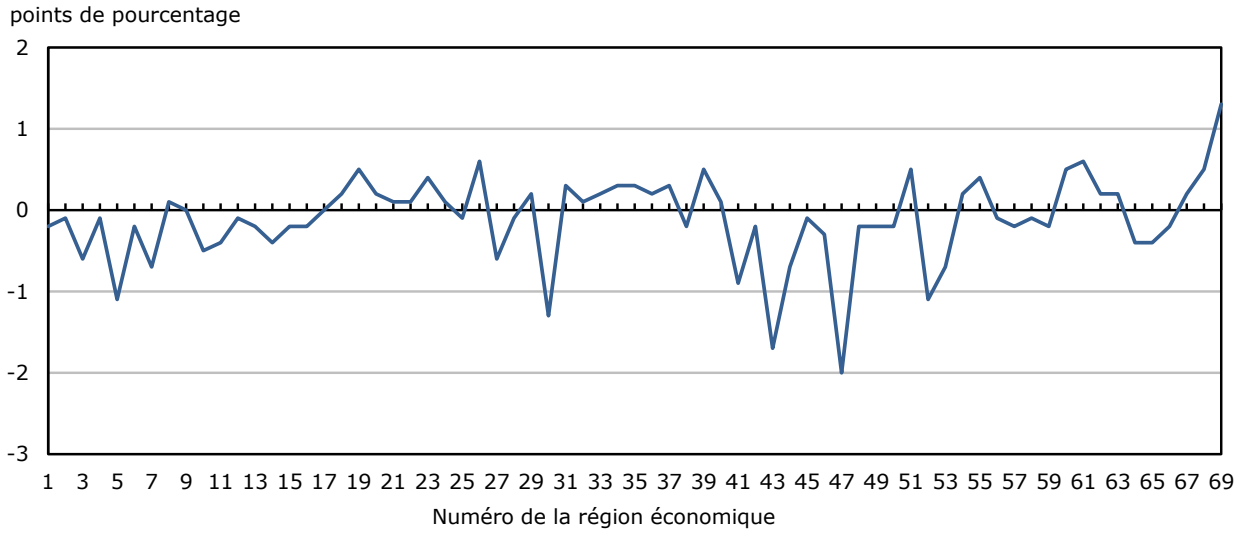

Note : Employés âgés de 18 à 64 ans en 2005. Pour une liste par numéro des régions économiques, voir l'annexe 2.
Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement des populations de 2006.

Graphique 3
Écart absolu moyen des répartitions selon l'âge des employés de sexe masculin âgés de 18 à 64 ans, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006, selon la région économique, 2005

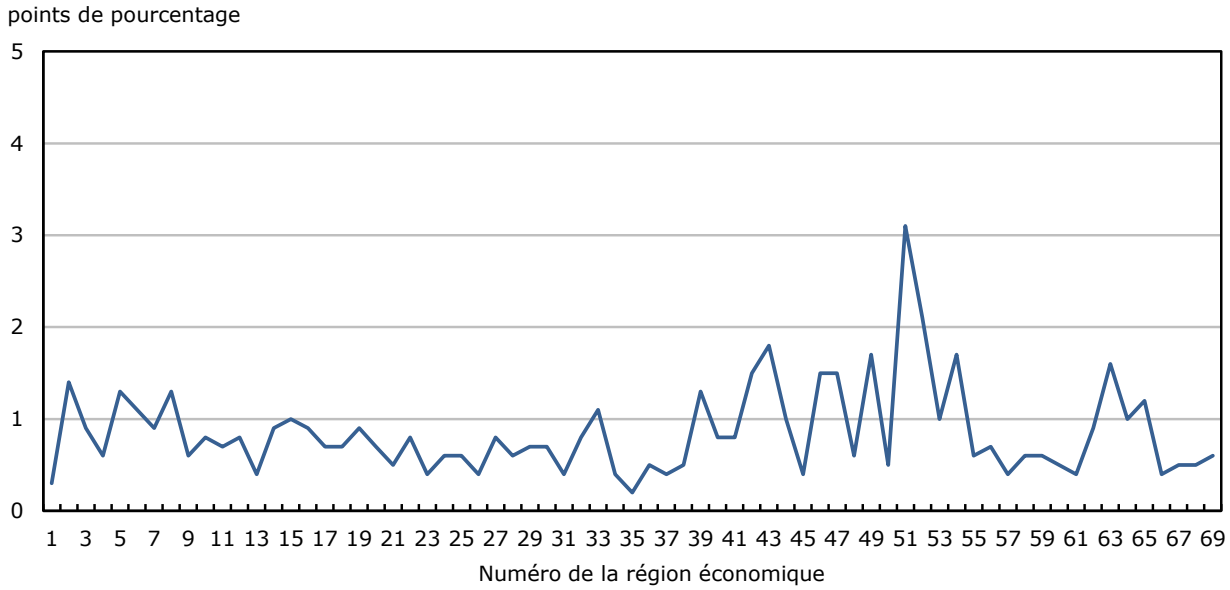

Note : Pour une liste par numéro des régions économiques, voir l'annexe 2.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Graphique 4
Écart absolu moyen des répartitions selon l'âge des employés de sexe féminin âgés de 18 à 64 ans, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006, selon la région économique, 2005

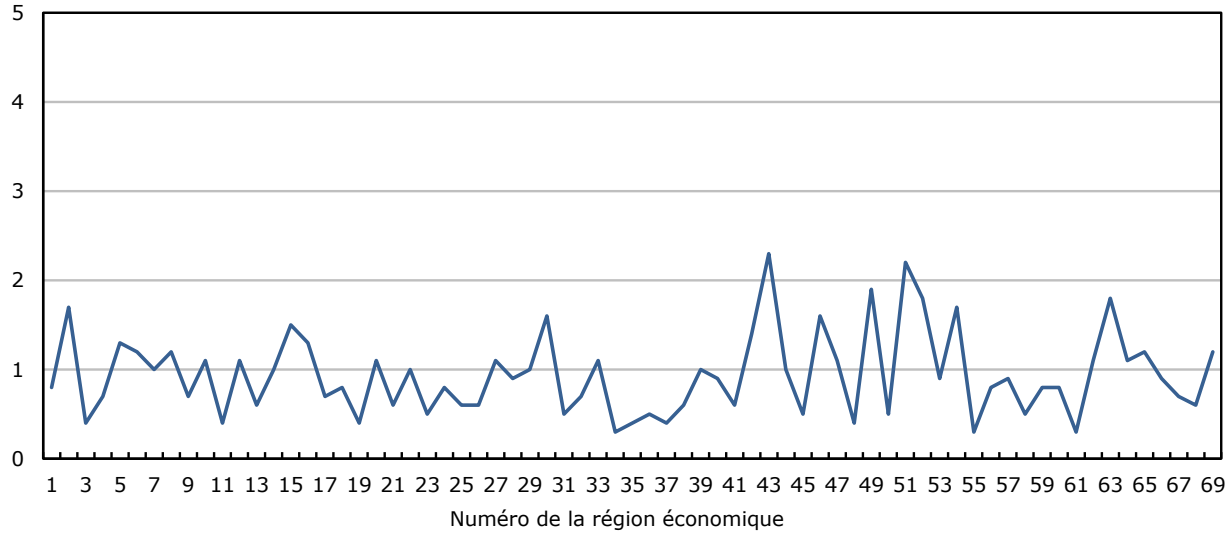

Note : Pour une liste par numéro des régions économiques, voir l'annexe 2.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Graphique 5
Différence en pourcentage entre la rémunération moyenne des employés âgés de 18 à 64 ans, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006, selon la région économique, 2005

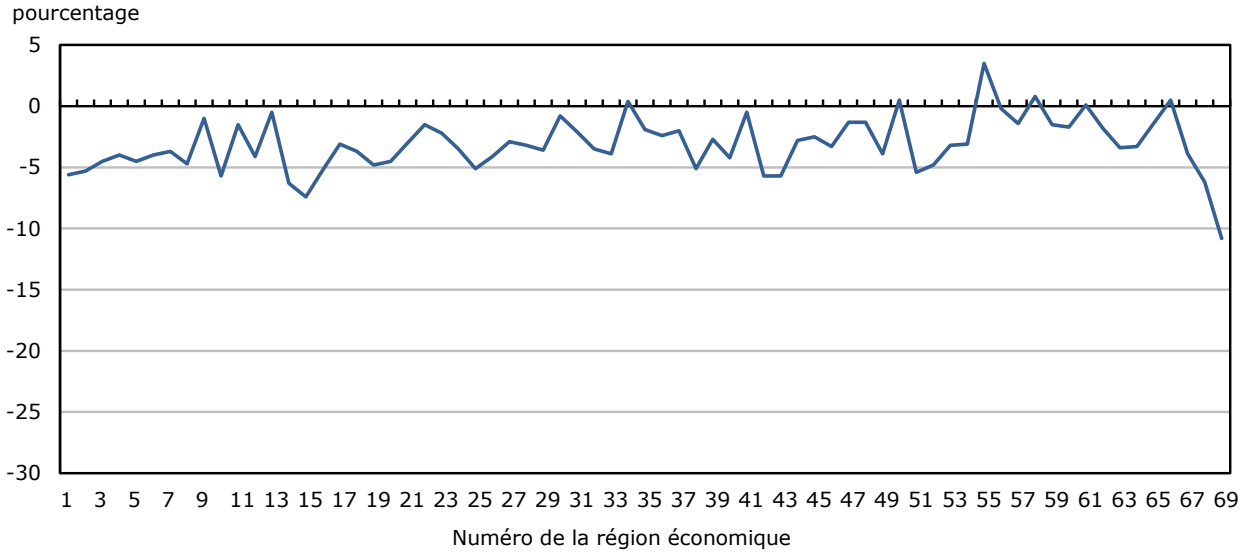

Note : Pour une liste par numéro des régions économiques, voir l'annexe 2.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Graphique 6
Différence en pourcentage entre la rémunération médiane des employés âgés de 18 à 64 ans, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006, selon la région économique, 2005

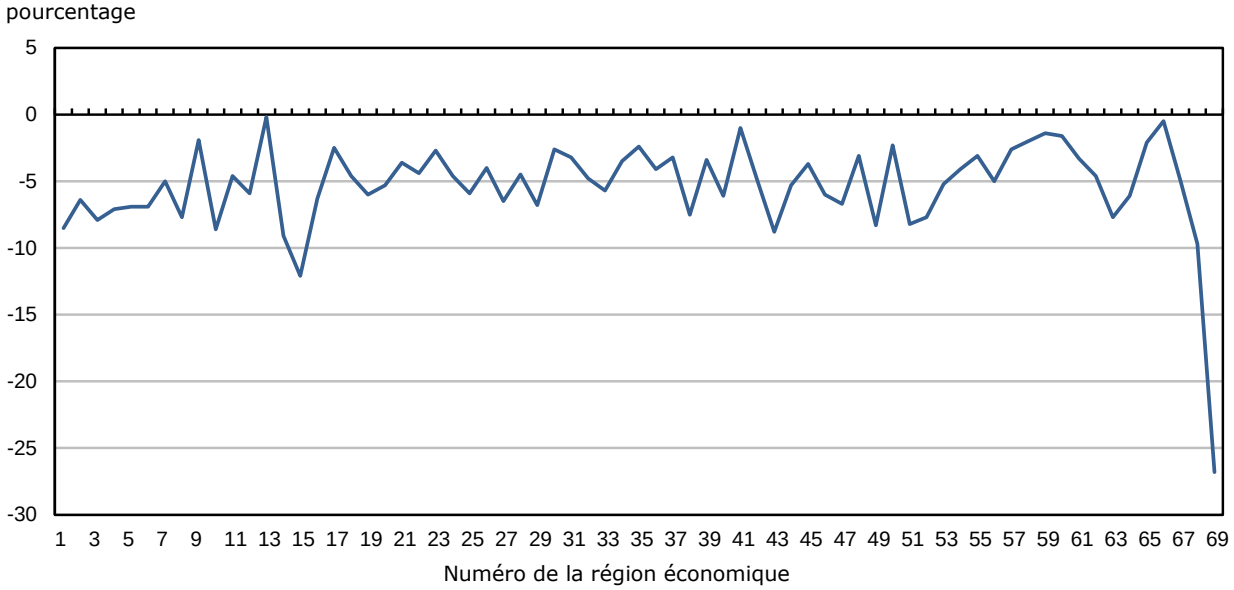

Note : Pour une liste par numéro des régions économiques, voir l'annexe 2.
Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Graphique 7
Salaires et traitements annuels moyens gagnés en 2005 par les employés âgés de 18 à 64 ans, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006, selon la région économique

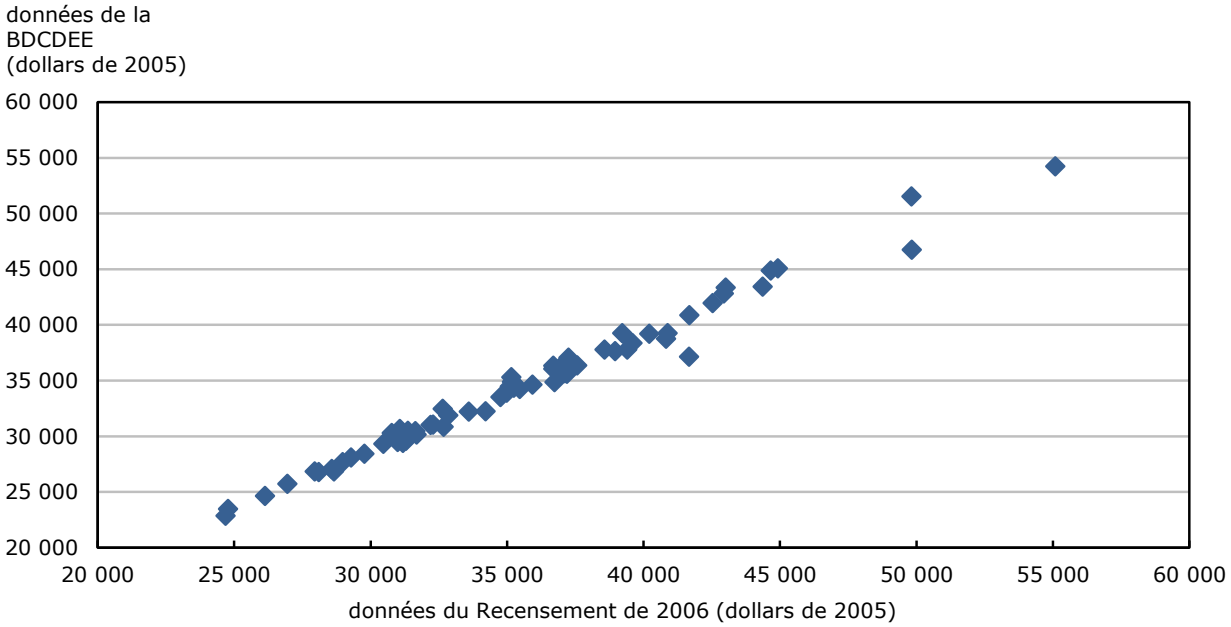

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Graphique 8
Salaires et traitements annuels médians gagnés en 2005 par les employés âgés de 18 à 64 ans, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006, selon la région économique

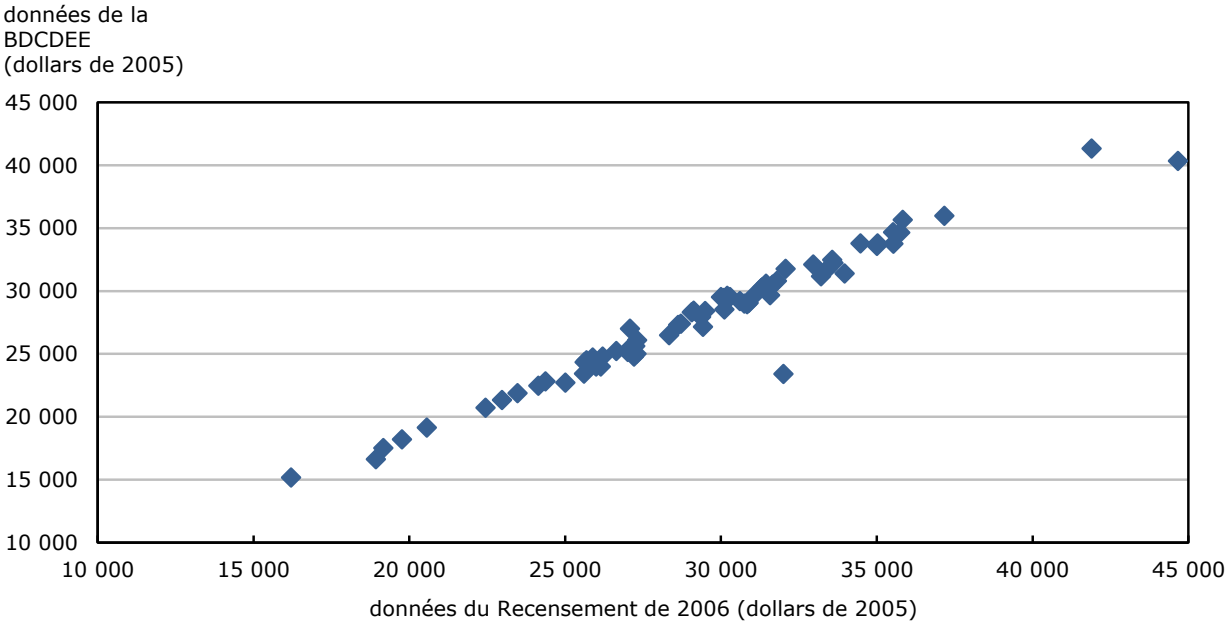

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Graphique 9
Pourcentage d'employés âgés de 18 à 64 ans gagnant 100 000 $ ou plus en salaires et traitements, données de la BDCDEE et du Recensement de 2006, selon la région économique, 2005

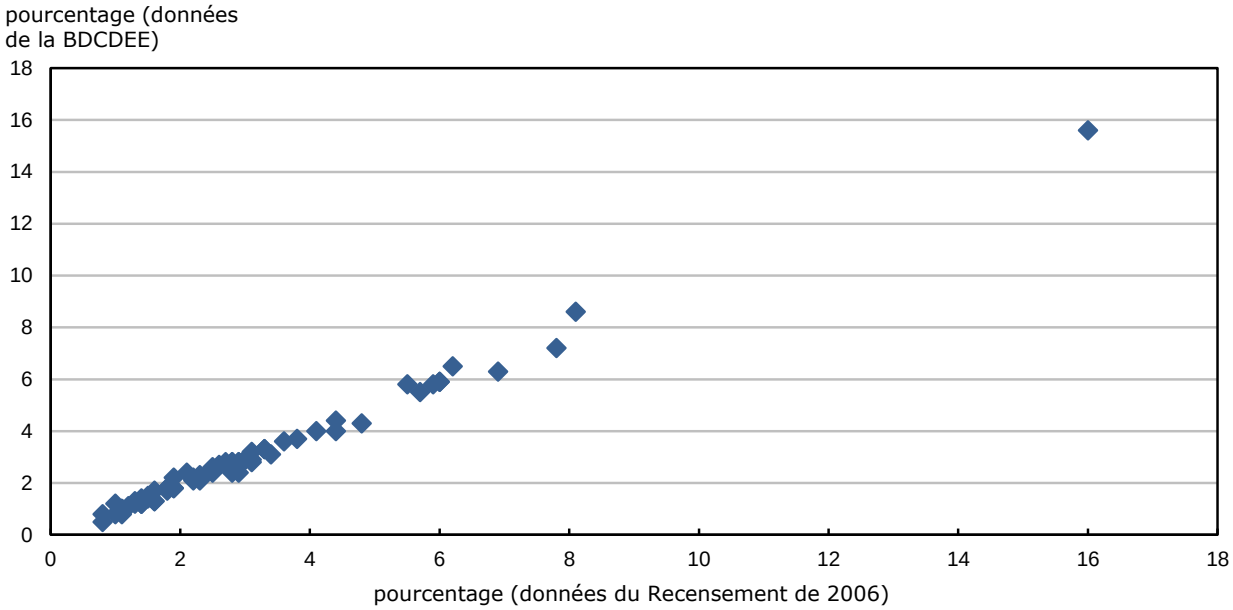

Note : Les salaires et traitement sont exprimés en dollars de 2005.
Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Recensement de la population de 2006.

Graphique 10
Pourcentage d'employés âgés de 15 à 64 ans commençant un emploi auprès d'un nouvel employeur, 1976 à 2011

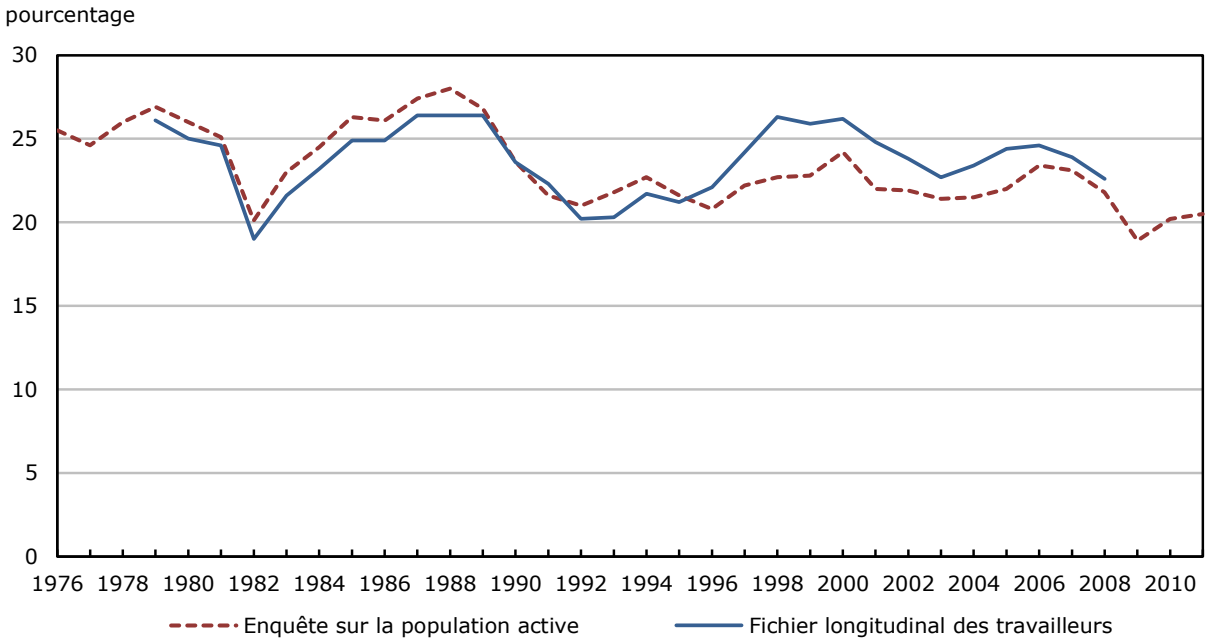

Note : Dans Morissette, Liu et Qiu (2013). Les données du Fichier longitudinal des travailleurs sont disponibles uniquement de 1979 à 2008.
Source : R. Morissette, Y. Liu, et T. Qiu. 2013. *Réallocation des travailleurs au Canada,* graphique 2.

Graphique 11
Taux d'embauche des employés âgés de 18 à 64 ans, Québec, 2003 à 2011

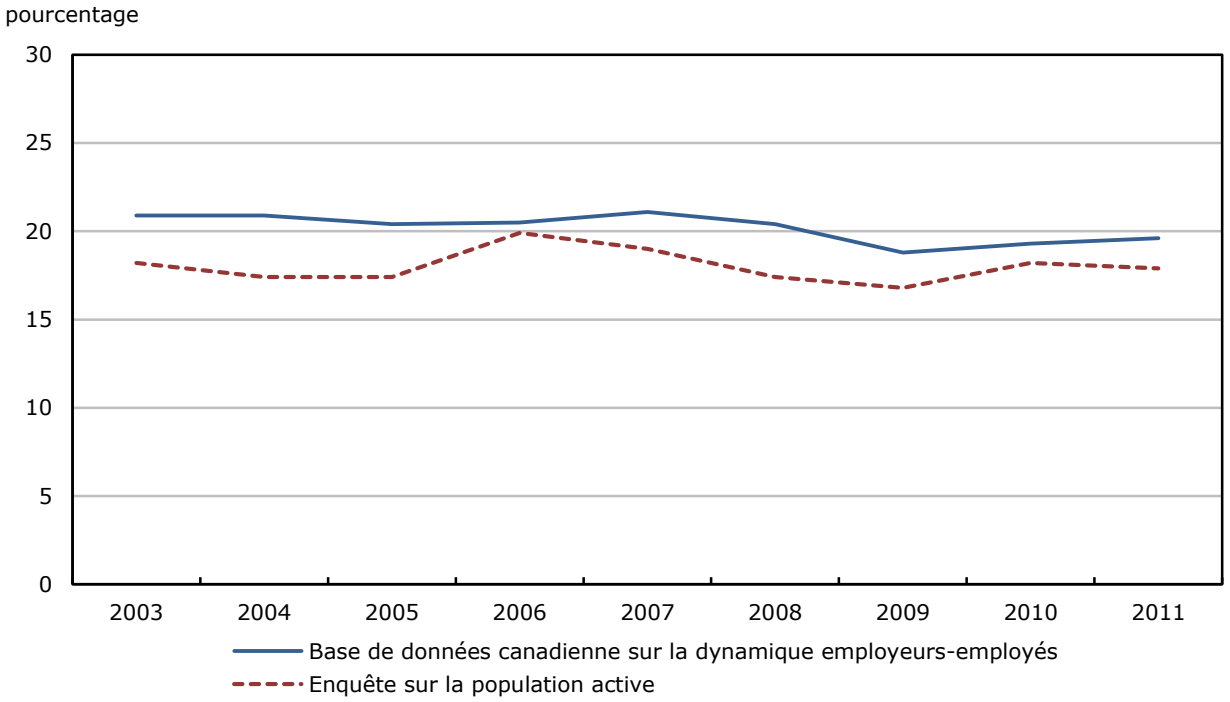

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Graphique 12
Taux d'embauche des employés âgés de 18 à 64 ans, Ontario, 2003 à 2011

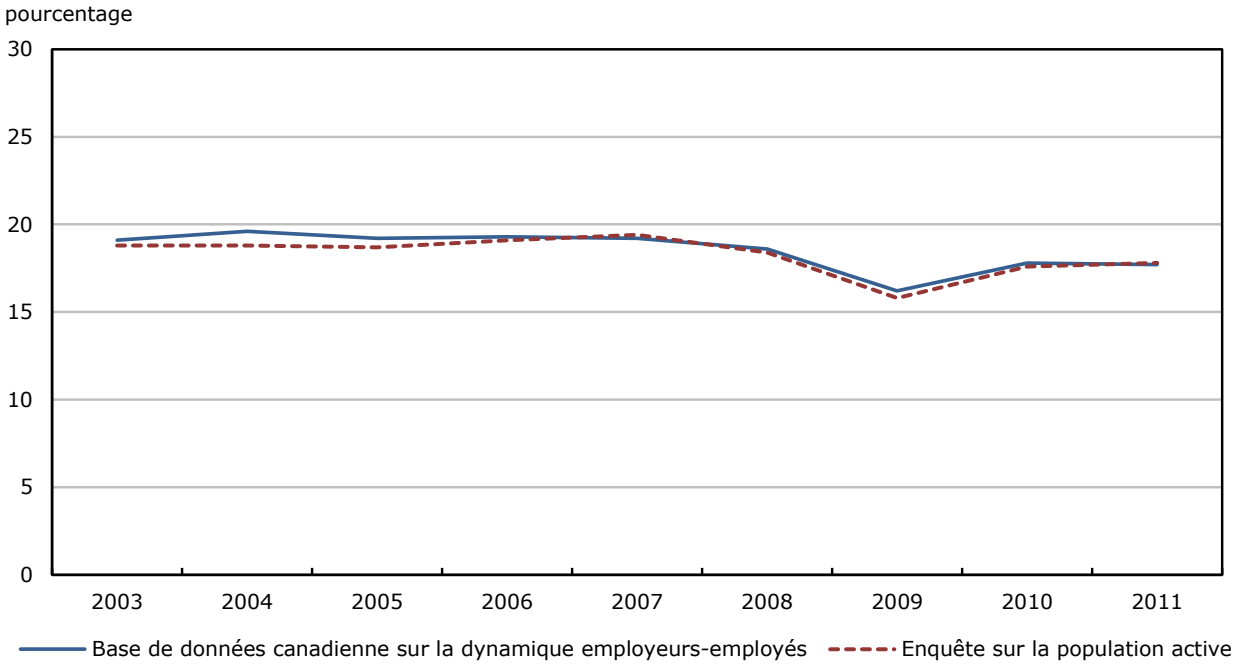

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Graphique 13
Taux d'embauche des employés âgés de 18 à 64 ans, Alberta, 2003 à 2011

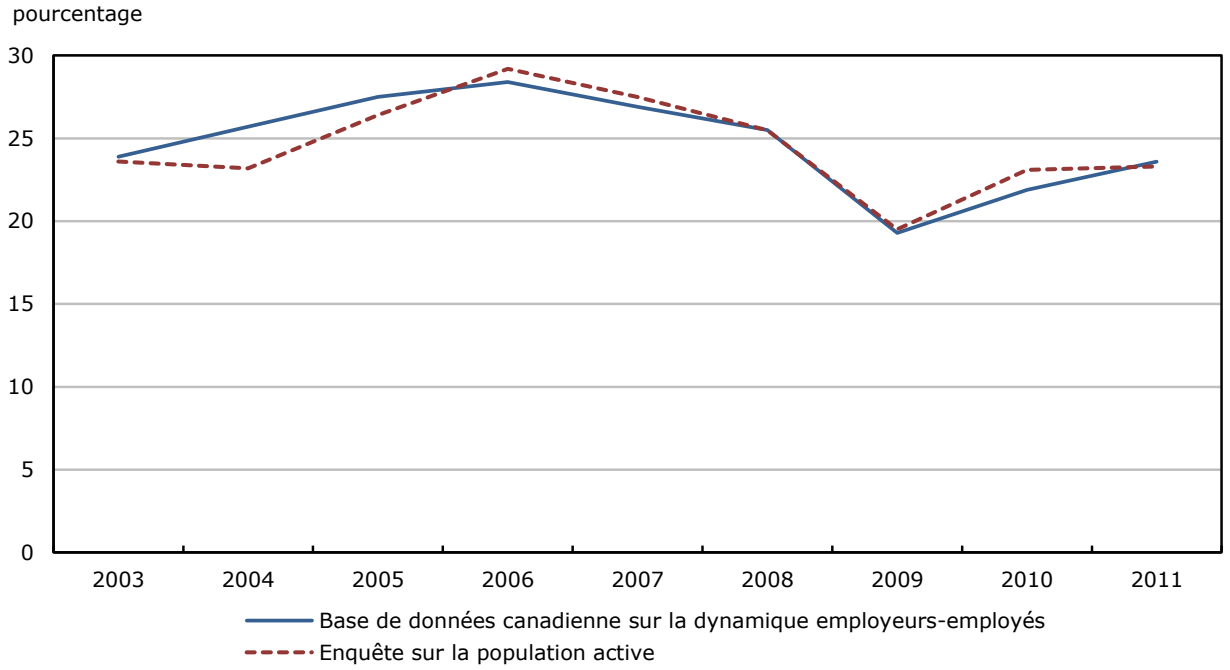

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Graphique 14
Taux d'embauche des employés âgés de 18 à 64 ans, Colombie-Britannique, 2003 à 2011

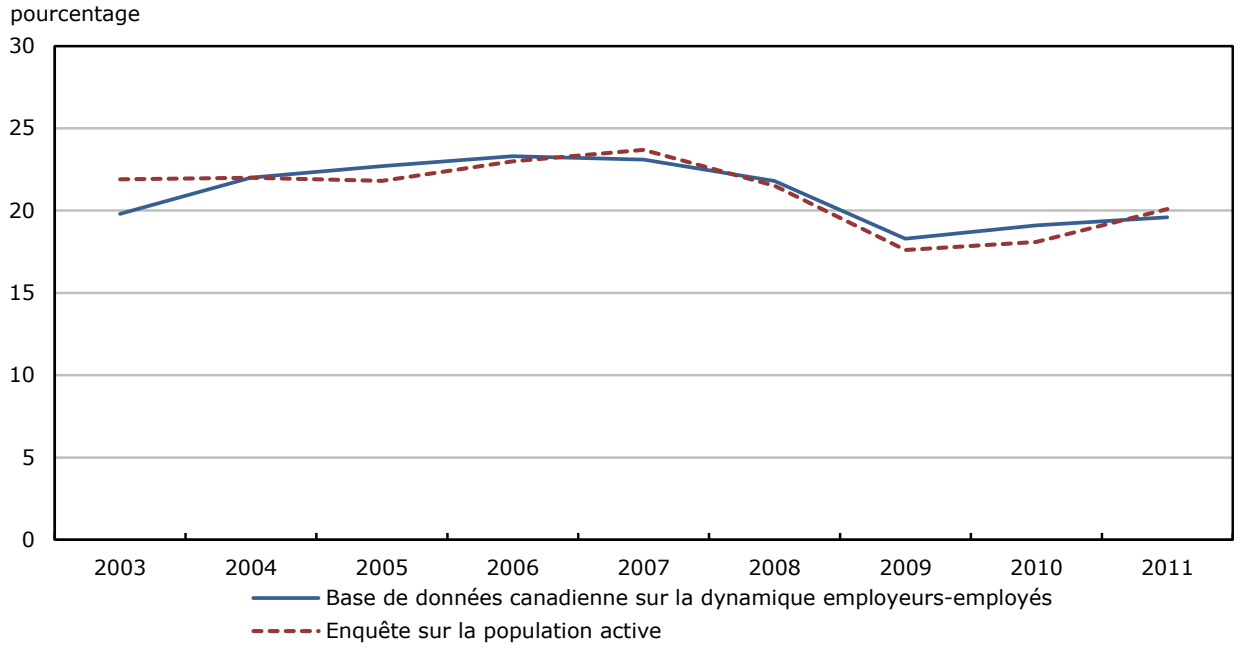

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Graphique 15
Taux de mise à pied pour les mises à pied permanentes et temporaires, travailleurs âgés de 15 à 64 ans, FLT et EPA, 1978 à 2008

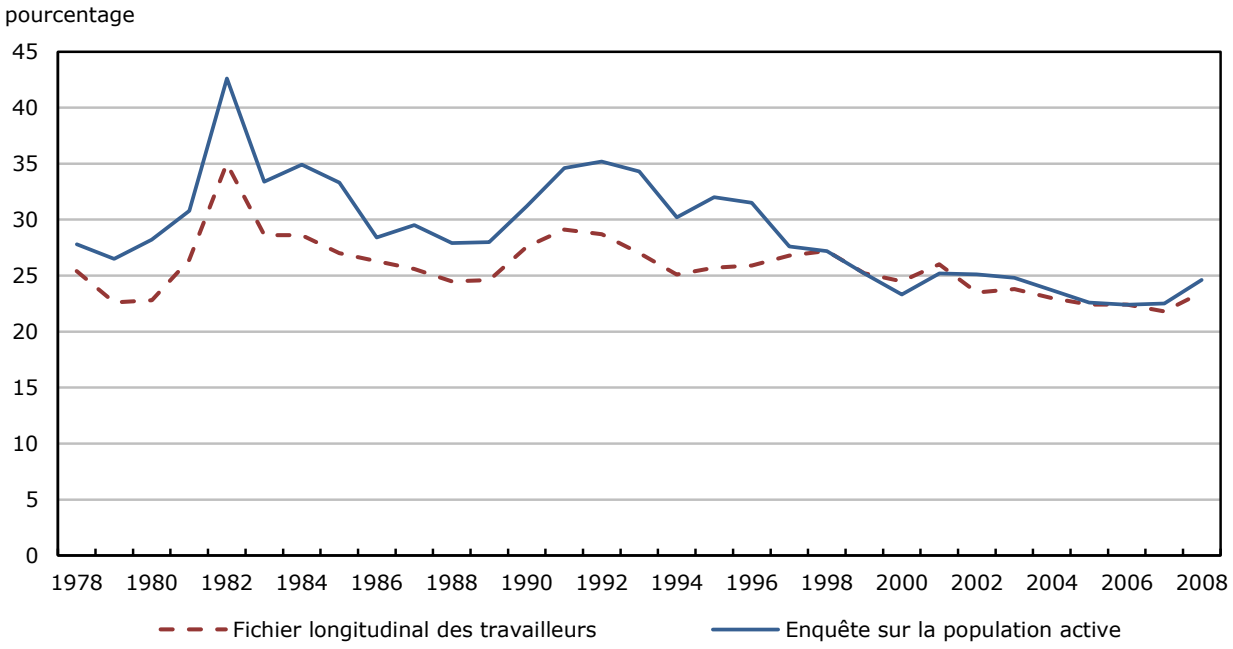

Sources : Statistique Canada, Fichier longitudinal des travailleurs (FLT) et Enquête sur la population active (EPA).

Graphique 16
Taux de mise à pied pour les mises à pied permanentes, travailleurs rémunérés âgés de 25 à 54 ans, 1978 à 2008

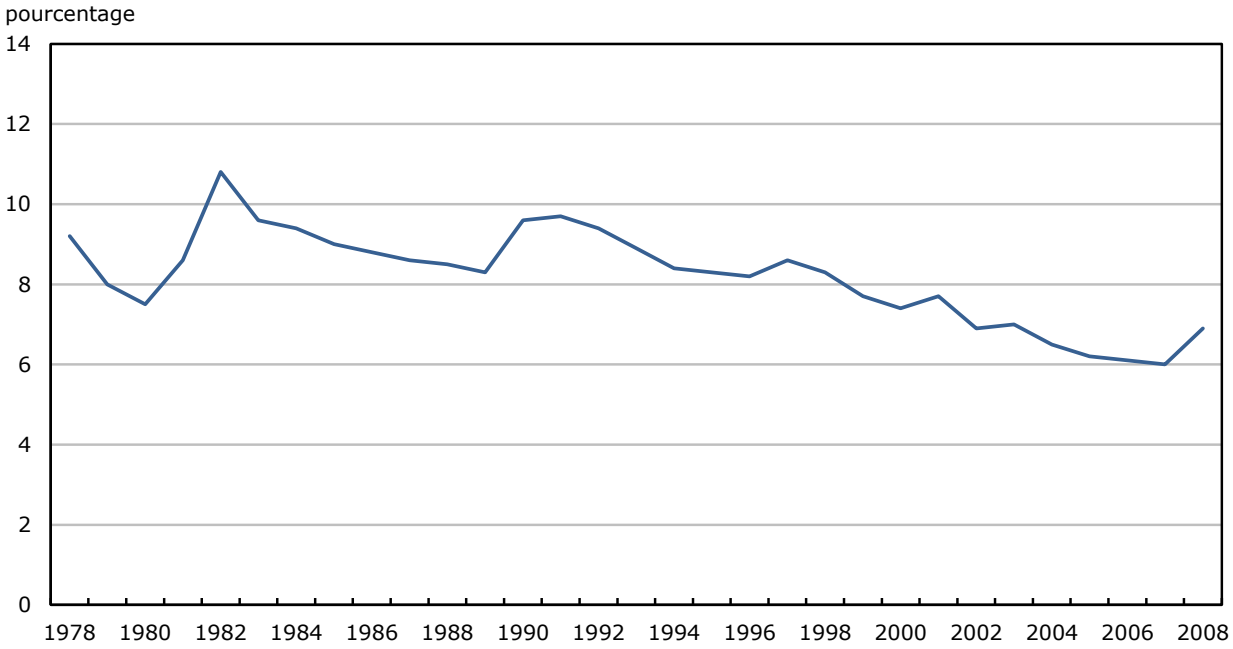

Source : R. Morissette, H. Qiu, et P.C.W. Chan, 2010, « The risk and cost of job loss in Canada, 1978–2008 », figure 1.

Graphique 17
Taux de mise à pied permanente pour les employés âgés de 18 à 64 ans, BDCDEE et EDTR, 2003 à 2011

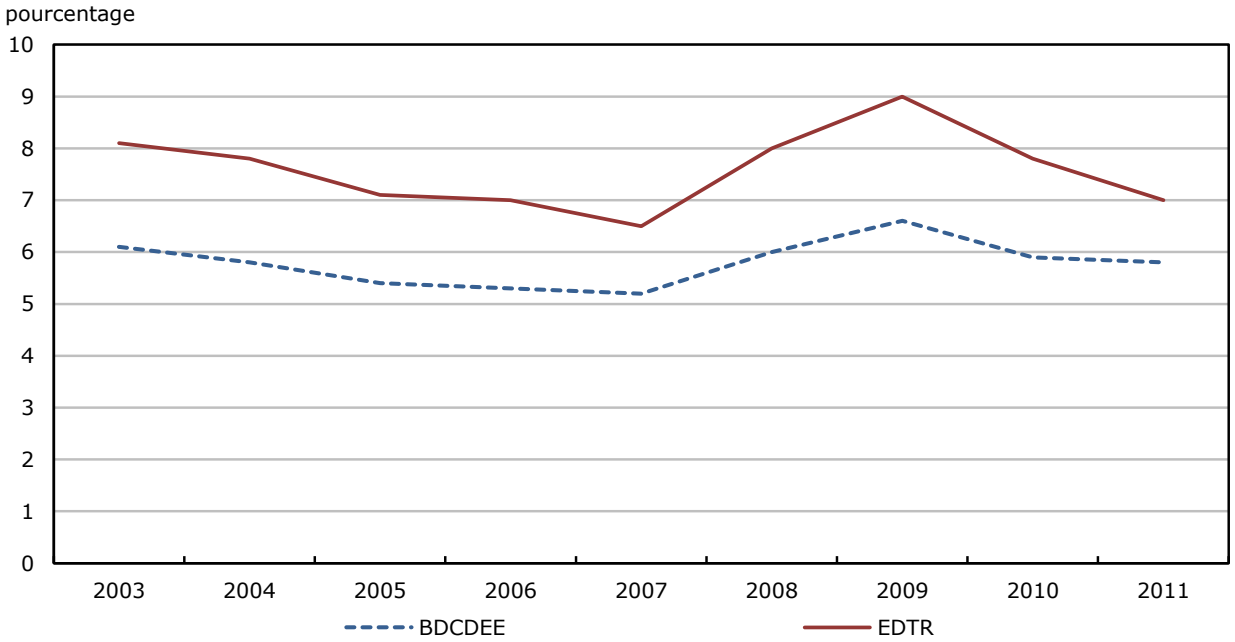

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

Graphique 18
Taux de mise à pied permanente pour les employés âgés de 18 à 64 ans, Québec, 2003 à 2011

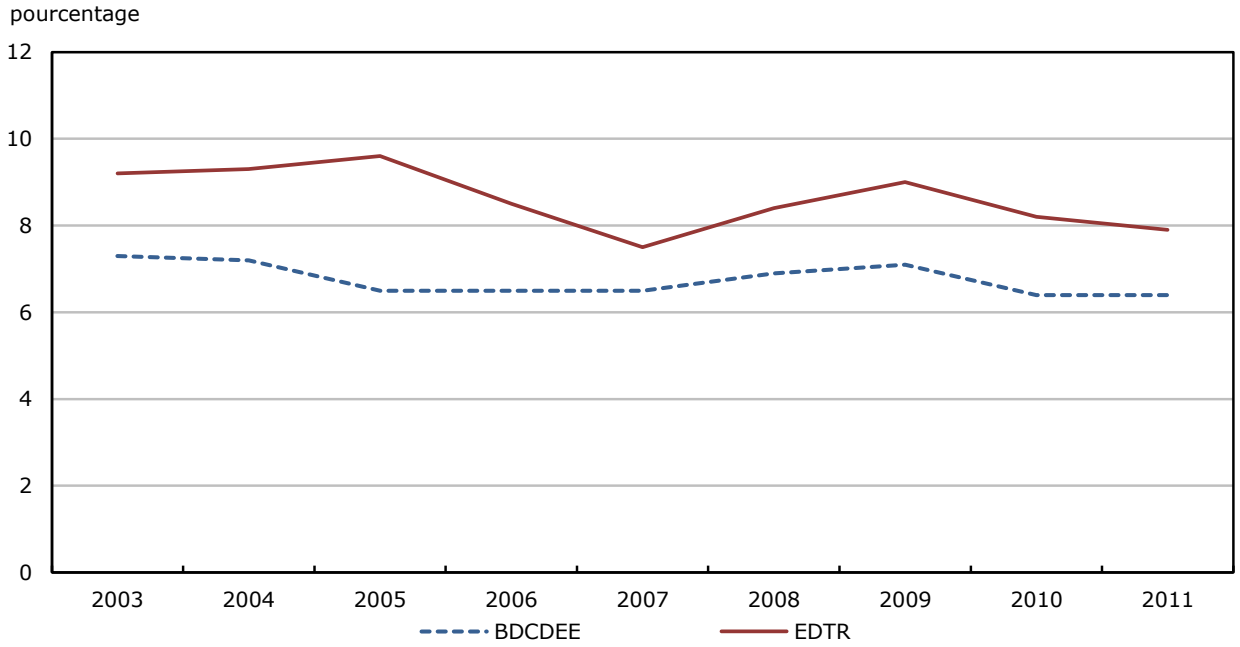

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

Graphique 19
Taux de mise à pied permanente pour les employés âgés de 18 à 64 ans, Ontario, 2003 à 2011

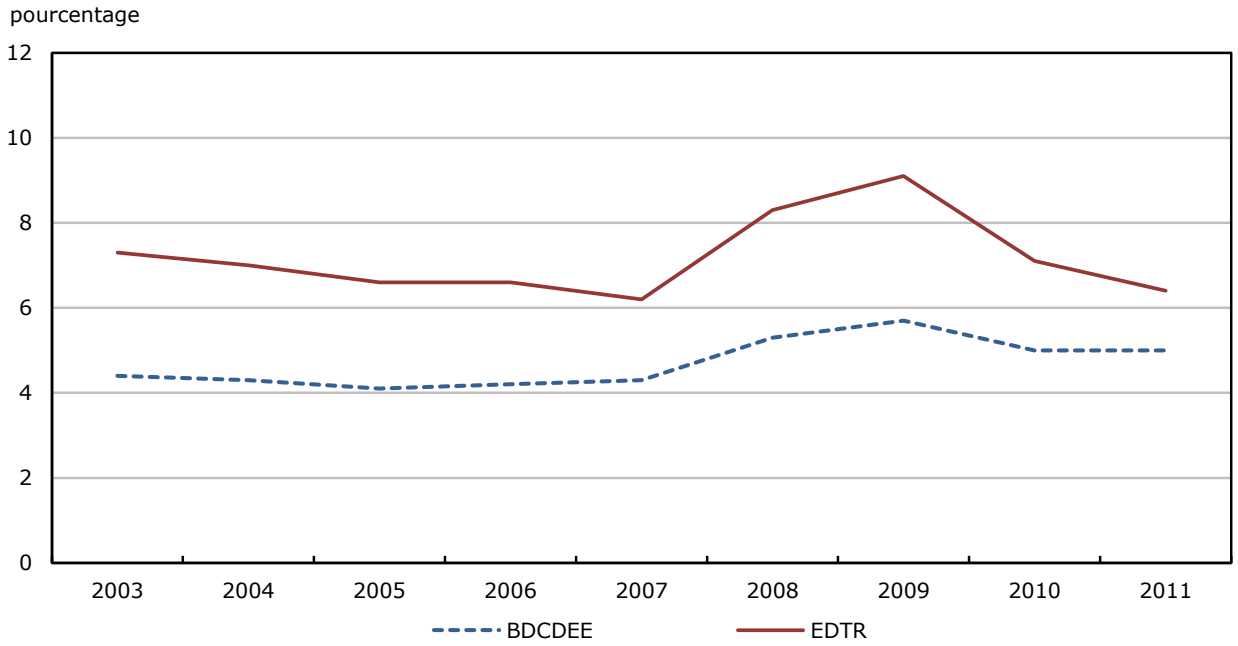

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

Graphique 20
Taux de mise à pied permanente pour les employés âgés de 18 à 64 ans, Alberta, 2003 à 2011

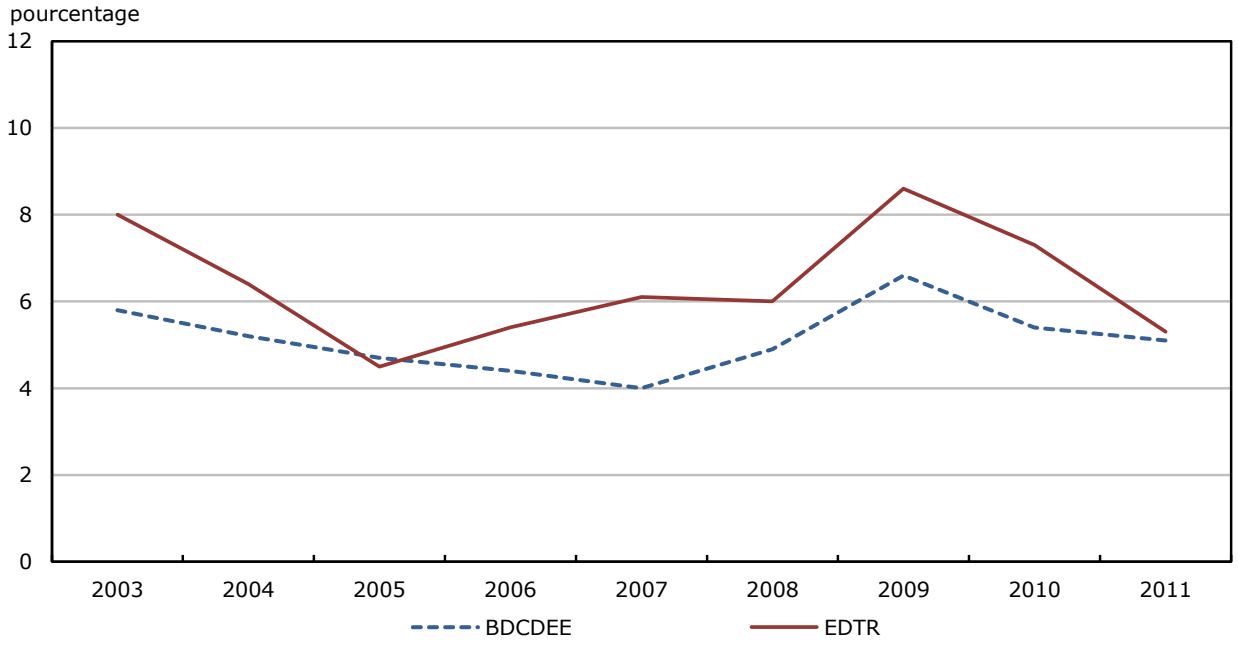

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

Graphique 21
Taux de mise à pied permanente pour les employés âgés de 18 à 64 ans, Colombie-Britannique, 2003 à 2011

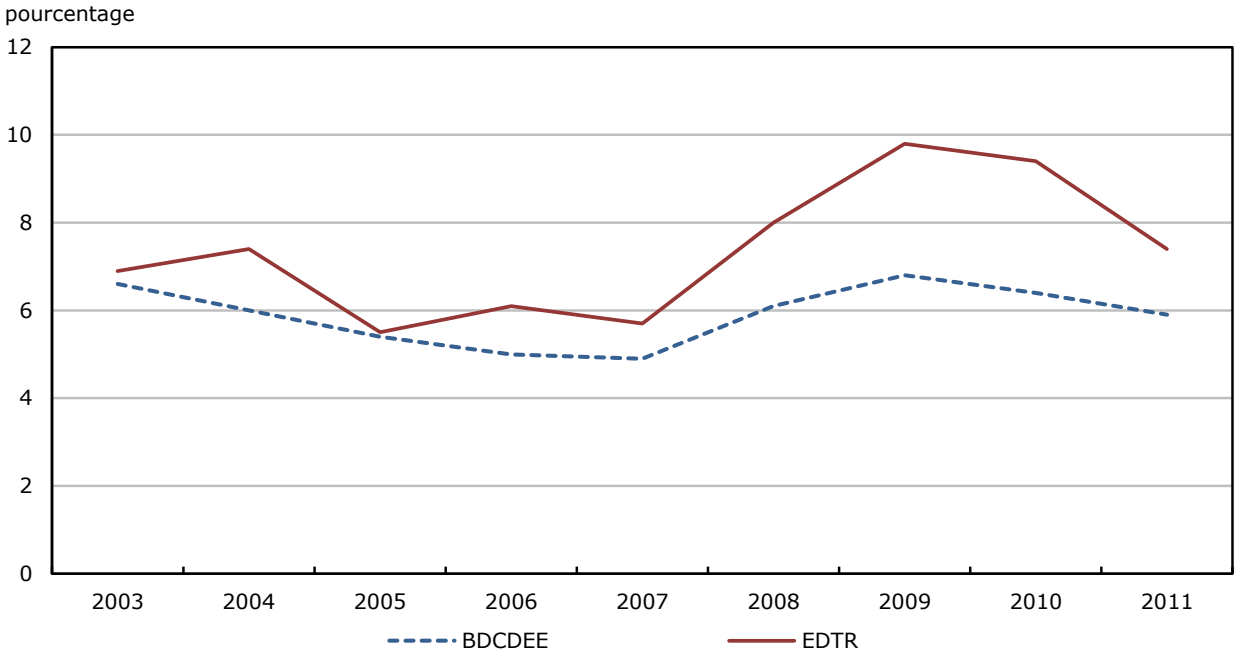

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCDEE) et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

Annexe 1 Indicateurs du marché du travail selon la région économique actuellement disponibles dans CANSIM

Tableau 1 en annexe
Indicateurs du marché du travail selon la région économique, CANSIM

Indicateur du marché du travail[1]	Tableau CANSIM
	numéro
Emploi rémunéré total selon l'industrie	282-0125
Emploi rémunéré total selon la profession	282-0157
Nombre de personnes dans la population active	282-0123
Nombre de travailleurs rémunérés	282-0123
Nombre de travailleurs à temps partiel	282-0123
Nombre de personnes en chômage	282-0123
Nombre de personnes inactives	282-0123
Taux de chômage	282-0123
Taux d'activité	282-0123
Taux d'emploi	282-0123

1. Tous les indicateurs du marché du travail sont fondés sur les données de l'Enquête sur la population active.
Source : Statistique Canada, Système canadien d'information socioéconomique (CANSIM).

Annexe 2 : Liste par numéro des régions économiques

Tableau 2-1 en annexe
Liste par numéro des régions économiques — Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario

Provinces et régions économiques	Région économique
	numéro
Terre-Neuve-et-Labrador	
Avalon Peninsula	1
Côte-sud–Burin Peninsula et Notre Dame–Central Bonavista Bay	2
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador	3
Île-du-Prince-Édouard	
Île-du-Prince-Édouard	4
Nouvelle-Écosse	
Cape Breton	5
Côte-nord	6
Annapolis Valley	7
Sud	8
Halifax	9
Nouveau-Brunswick	
Campbellton–Miramichi	10
Moncton–Richibucto	11
Saint John–St. Stephen	12
Fredericton–Oromocto	13
Edmundston–Woodstock	14
Québec	
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15
Bas-Saint-Laurent	16
Capitale-Nationale	17
Chaudière–Appalaches	18
Estrie	19
Centre-du-Québec	20
Montérégie	21
Montréal	22
Laval	23
Lanaudière	24
Laurentides	25
Outaouais	26
Abitibi–Témiscamingue	27
Mauricie	28
Saguenay–Lac-Saint-Jean	29
Côte-Nord et Nord-du-Québec	30
Ontario	
Ottawa	31
Kingston–Pembroke	32
Muskoka–Kawarthas	33
Toronto	34
Kitchener–Waterloo–Barrie	35
Hamilton–Niagara Peninsula	36
London	37
Windsor–Sarnia	38
Stratford–Bruce Peninsula	39
Nord-est	40
Nord-ouest	41

Source : Statistique Canada, Système canadien d'information socioéconomique (CANSIM).

Tableau 2-2 en annexe
Liste par numéro des régions économiques — Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Provinces et régions économiques	Région économique
	numéro
Manitoba	
Sud-est	42
Centre sud et Centre nord	43
Sud-ouest	44
Winnipeg	45
Interlake	46
Parklands et Nord	47
Saskatchewan	
Regina–Moose Mountain	48
Swift Current–Moose Jaw	49
Saskatoon–Biggar	50
Yorkton–Melville	51
Prince Albert et Nord	52
Alberta	
Lethbridge–Medicine Hat	53
Camrose–Drumheller	54
Calgary	55
Banff–Jasper–Rocky Mountain House et Athabasca–Grande Prairie–Peace River	56
Red Deer	57
Edmonton	58
Wood Buffalo–Cold Lake	59
Colombie-Britannique	
Île de Vancouver et la côte	60
Lower Mainland–Sud-ouest	61
Thompson–Okanagan	62
Kootenay	63
Cariboo	64
Côte-nord et Nechako	65
Nord-est	66
Yukon (Territoire)	
Territoire du Yukon	67
Territoires du Nord-Ouest	
Territoires du Nord-Ouest	68
Nunavut	
Nunavut	69

Source : Statistique Canada, Système canadien d'information socioéconomique (CANSIM).

Bibliographie

Camu, P., E.P. Weeks, et Z.W. Sametz. 1964. *Economic Geography of Canada: With an Introduction to a 68-region System*. Toronto, MacMillan of Canada.

Messacar, D. 2014. *Report on the Comparison of the T1 Personal Master File and Historical Personal Master File*. Division de l'analyse sociale. Ottawa : Statistique Canada. Non publié.

Morissette, R., et T. Qiu. 2012. *Worker Flows in the Longitudinal Worker File and Other Canadian Data Sets*. Division de l'analyse sociale. Ottawa : Statistique Canada. 10 avril. Document polycopié.

Morissette, R., H. Qiu, et P.C.W. Chan. 2013. « The risk and cost of job loss in Canada, 1978-2008 », *Canadian Journal of Economics*, novembre, vol. 46, nº 4, p. 1480 à 1509.

Morissette, R., Y. Lu, et T. Qiu. 2013. *Réallocation des travailleurs au Canada*. Direction des études analytiques. Produit nº 11F0019M, nº 348 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada. Document de recherche.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2009. « Comment les caractéristiques des branches d'activité, des entreprises et des travailleurs façonnent-elles les flux d'emplois et de main-d'œuvre? », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2009,* chapitre 2, p. 117 à 163. Paris : Éditions OCDE.

Rollin, A.M. 2014. « Développer une structure longitudinale pour le Fichier de microdonnées longitudinales des comptes nationaux (FMLCN) », *Produire des estimations fiables à partir de bases imparfaites : Recueil du Symposium international de 2013 sur les questions de méthodologie de Statistique Canada, 16 au 18 octobre 2013*, Statistique Canada, p. 306 à 311. Produit nº 11-522-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.